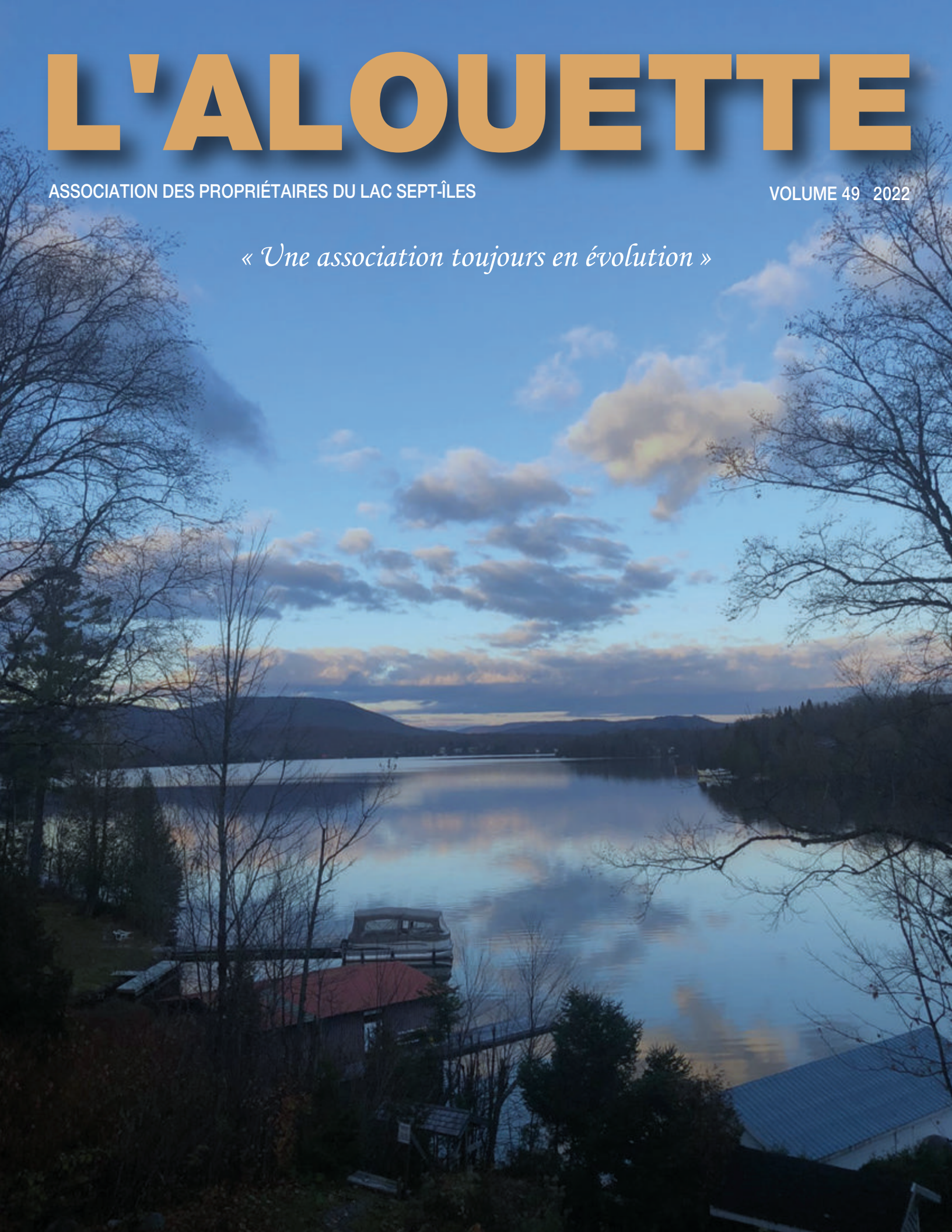


L'ALOUETTE

ASSOCIATION DES PROPRIÉTAIRES DU LAC SEPT-ÎLES

VOLUME 49 2022

« Une association toujours en évolution »





MATÉRIAUX EN VRAC

PRODUITS DISPONIBLES :

- Poussière de pierre
- Gravier 0-3/4
- Pierre 3/4 net
- Pierre 3/8" décorative
- Pierre ronde 1" à 2"
- Sable tamisé
- Terre tamisée
- Compost

HEURES D'OUVERTURE :

lundi au vendredi de 8h à 17h
samedi de 8h à 12h

112, av. Industrielle
Saint-Raymond
(Parc Industriel #1)

POUR INFORMATION :
418 337-7956

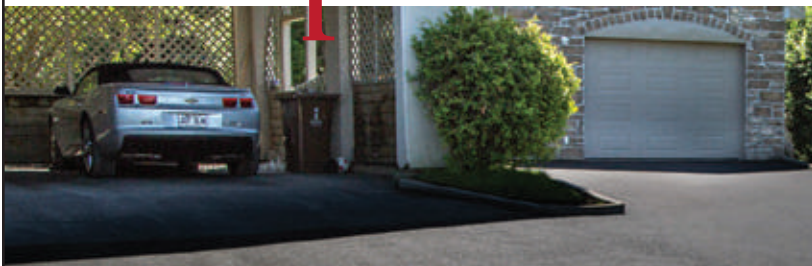


ENTREPRENEUR
SPÉCIALISÉ EN
TRAVAUX DE
GÉNIE CIVIL
ET EN EXCAVATION



NOUS EMBAUCHONS!

Pont-Rouge Asphalte



Nos services :

- Pavages de routes, de stationnements, d'entrées commerciales et privées et réparation de sections endommagées
- Nivellement et compaction de routes, de stationnements et de chemins privés
- Niveleuse équipée de la technologie 2D et 3D
- Vente de sable
- Transport de vrac



Plus de 60 ans
à votre service!

RBQ : 1854-0609-21

Soumission gratuite

Contactez-nous

418 873-4455

www.prae.ca





**Association des Propriétaires
du Lac Sept-Îles**

Enfin! Après deux ans de pandémie et presque sans activités, il sera permis de revenir à nos anciennes habitudes. Pour le plus grand plaisir de tous, les activités estivales au lac reprendront cet été.

Malgré l'arrêt de la plupart de nos activités, le bureau de direction est resté très actif. Comme vous en avez entendu parler, peut-être même l'avez-vous visité, le rez-de-jardin du club nautique a été aménagé en parc d'amusement pour nos jeunes et moins jeunes (Place aux jeunes) l'an passé. Cette année, nous prévoyons la réalisation de la phase 2 de ce projet qui consiste à aménager l'espace sous la terrasse permettant d'y installer d'autres jeux, faire un rangement et aménager un abri pour chausser les patins l'hiver. Notre Caisse populaire Saint-Raymond-Saint-Catherine nous aura donné une aide financière totale de 25 000 \$ pour la réalisation de ce projet. En plus de ces aménagements, notre Ville réalisera, en plusieurs phases, un parc municipal multigénérationnel sur une partie du terrain de l'ancienne chapelle. Elle y aménagera également une station de lavage pour les embarcations.

Le temps passe! La vie au lac Sept-Îles évolue au rythme que change sa population. Les chalets à vendre prennent preneurs dans un temps éclair, le lac n'a jamais été aussi attrayant. Il n'y a plus de terrains vacants en bordure du lac et les chalets existants sont de plus en plus souvent transformés en résidences permanentes.

Malgré cet engouement pour notre lac, l'association a de plus en plus de difficulté à recruter des bénévoles pour faire partie du bureau de direction, pour nos travaux de rénovation et d'entretien au club nautique ainsi que pour la préparation de plusieurs activités organisées par l'APLSI (feux d'artifice, bibliothèque, Place aux jeunes, etc.). Nous comptons sur vous pour faire partie de notre communauté et pour dynamiser notre vie au lac. Pour ceux qui veulent s'impliquer et mettre leurs talents au service de notre vie communautaire, communiquez avec nous à l'adresse suivante (president@aplsi.com). Je vous invite également à venir à notre prochaine assemblée générale annuelle qui aura lieu au club nautique le 7 août prochain. N'attendez pas que votre club vous anime! C'est plutôt à vous de vous demander :

« Qu'est-ce que je peux faire pour aider mon association à remplir sa mission? »

Bien entendu, il ne faut pas oublier que la protection de notre environnement est fondamentale et prioritaire pour l'association et ses membres. Les bénévoles de ce comité travaillent toujours d'arrache-pied pour poursuivre leur travail de sensibilisation et nous comptons sur tous et chacun pour en faire leur priorité également.

En terminant, je m'en voudrais de ne pas souligner le travail considérable effectué par les membres du bureau de direction et nos équipes de bénévoles. Un remerciement tout spécial à deux de nos membres qui, au cours de l'année, ont dû quitter le bureau de direction pour des raisons de santé : Madame Geneviève Trépanier, à titre de secrétaire et responsable des communications, ainsi que Monsieur Marius St-Pierre à titre de Président et grand bénévole. Merci à vous deux pour vos nombreuses années d'implication dans notre communauté!

À vous, chers membres, au nom de notre conseil d'administration, je vous souhaite un très bel été en espérant que vous profiterez de tout ce qui vous est offert par votre association.

Patrice Mathieu
Président par intérim

L'Alouette, édition 2022
Maurice Marcotte, **coordonnateur**,
Georges-Émile Paradis, **président du comité des communications**,
Claudette Genoïs et Élise Paule, **membres du comité**.
Antoine Lacoursière, **relecture**.
Photo couverture : Maurice Marcotte
Conception, réalisation et impression : **Borgia Impression** 418 337-6871



Savoir. Faire.

Pour le Jardinage



- Engrais à pelouse et jardin (produits sans phosphate)
- Terre pour le jardinage
- Insecticides à pelouse et jardin
- Fumier de mouton
- Compost de crevettes



et plus encore...

Pour la Saison estivale

- Ensemble jardin
- Balançoire
- Poêle BBQ
- Accessoires
- Lumières solaires
- Chandelles à la citronnelle
- Chasse-moustiques
- Nourriture à oiseaux



et plus encore...

Pour tous vos PROJETS

- Plomberie
- Électricité
- Taillage de vitres
- Pompes à eau
- Peinture Sico et Beauti-Tone

Pour la saison
estivale
ouvert le dimanche
de 9h à 13h



**Livraison à domicile
et plus encore...**

Plus de 13 000 pi² en quincaillerie pour mieux vous servir !

Quincaillerie

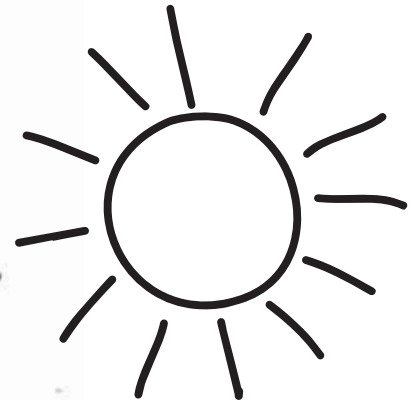


Jean Denis Ltée

Centre-ville Saint-Raymond 418 337-2777

www.homehardware.ca

aeroplan



Subway vous
souhaite un bel été
ensoleillé!

SUBWAY

181, rue Saint-Cyrille, centre-ville Saint-Raymond

418 337-3666

Chères résidentes, chers résidents de notre beau lac,

Cela fait bientôt quatre ans que j'ai été élu député de Portneuf et je suis toujours aussi fier de représenter notre circonscription.

Je veux vous remercier pour votre soutien. Cela m'encourage à persévérer, à faire chaque jour de mon mieux. La vie politique n'est pas toujours facile, mais elle est hautement intéressante, enrichissante et surtout stimulante.

Je profite de cet espace qui m'est alloué pour adresser un hommage appuyé à un autre homme politique qui demeure au lac. Je veux bien évidemment parler de Daniel Dion qui a tiré sa révérence l'an passé. M. Dion a fait beaucoup pour notre communauté, notamment en tissant des liens solides entre l'APLSI et la Ville de Saint-Raymond. Je suis persuadé que son successeur, Claude Duplain, qui connaît lui aussi très bien le lac pour y avoir eu un chalet familial, va poursuivre sur cette même lancée et faire perdurer ce bel esprit de collaboration entre la municipalité et les résidents du lac.

En ce qui me concerne, je suis fier d'apporter ma voix au sein du Gouvernement pour que l'on puisse non seulement accompagner les municipalités pour protéger notre environnement, mais aussi rappeler aux instances l'importance de préserver l'équilibre fragile et parfois mal perçu par les uns ou par les autres (usagers/mesures de préservation des lacs).

Je suis également immensément fier d'apporter mon appui à cette communauté tissée serrée qu'est celle du lac Sept-Îles. En 2022, nous renouons avec les activités sociales comme les 5 à 7, et cela va faire énormément de bien de se revoir.

Je remercie le bureau de direction d'être fidèle au poste et de garder le fort. Je salue toutes celles et tous ceux qui s'y impliquent. Être dans un CA, c'est un peu aussi faire de la politique plus localement. Il y a parfois des décisions difficiles à prendre, mais tous les membres agissent avec un seul objectif en tête, celui d'harmoniser au mieux la vie, les désirs et les exigences de tout un chacun.

La critique est aisée, mais l'art est difficile. Il est trop facile de dire « j'aurais fait ceci ou cela ». Ce qu'il faut retenir, ce sont les nombreuses heures que les personnes consacrent alors qu'elles auraient pu demeurer confortablement installées dans leur canapé tout l'hiver. Mais non. Nos bénévoles travaillent d'arrache-pied pour vous préparer le plus bel été possible, avec des services adaptés à vos besoins et aux exigences et aux orientations que s'est fixées l'APLSI.

Pour ma part, comme vous le savez déjà peut-être, je vais solliciter un second mandat au service des Portneuvoises et des Portneuvois. J'espère avoir été jusqu'à maintenant à la hauteur de vos attentes et, si tel a été le cas, j'espère humblement pouvoir compter sur vous.

Au plaisir de vous revoir très bientôt au lac, ou ailleurs dans Portneuf.



Votre député,

Vincent Caron



418-337-7850
171, av. Saint-Jacques
Saint-Raymond

EN LIVRAISON ET POUR EMPORTER

CONSULTEZ NOTRE MENU ET DÉCOUVREZ
LA COMMANDE EN LIGNE

WWW.LACROQUEE.COM



AU PLAISIR DE
VOUS SERVIR
TRÈS BIENTÔT!

SUIVEZ-NOUS SUR NOTRE PAGE



PERFORMANCE
VOYER

- ★ Vente
- ★ Service
- ★ Entreposage
- ★ Quai

www.performancevoyer.com
ventes@performancevoyer.com



1 855 899-8111 / 418 337-8744

125, Grande Ligne, Saint-Raymond

Chers résidents et résidentes du lac-Sept-Îles et chers membres de l'APLSI,

Nous avons tous eu à adapter notre quotidien depuis plus de deux ans. Ce n'est certes pas fini, mais collectivement nous pouvons espérer prochainement des jours meilleurs et j'irais jusqu'à dire, pousser un soupir de soulagement collectif, parce que ça s'en vient!

Nous retrouvons peu à peu ce qui était, avant mars 2020, considéré normal et à notre portée. Je crois que ce qui était vu comme facile et constant, sera apprécié comme jamais auparavant. Ce sont les choses que nous apprécions vraiment qui nous comblent le plus, même les plus simples comme rencontrer un ami cher pour un café...

La pandémie n'a cependant pas changé le cycle des saisons. Nous pouvons apprécier l'éveil de la nature après notre longue saison hivernale. « Mon pays, ce n'est pas un pays, c'est l'hiver, » comme a écrit et chanté Gilles Vigneault. Pour les gens qui ne peuvent pas ou ne veulent toujours pas prendre les risques possibles à se retrouver en groupe à l'intérieur, les journées plus longues et les températures plus clémentes nous permettent des rassemblements extérieurs où nous jouissons de notre belle nature, du lac qui nous rend si fiers, et de la compagnie des gens qui nous sont chers.

L'éveil de la nature est très significatif pour vous, les riverains. Il est le signal de tourner votre attention à votre bande riveraine. Vous êtes en réalité les intendants des berges et des eaux de votre lac. Comme le dit si bien votre président, votre association a la chance de compter sur un groupe de femmes et d'hommes compétents qui consacrent beaucoup de leur temps bénévolement pour réaliser leur mission. Les enjeux tels que l'eutrophisation du lac demeurent : votre vigilance et votre implication sont essentielles à la réussite de la mission de l'APLSI qui est avant tout la préservation de la qualité du milieu de vie des résidents. L'impact de votre travail et l'exemple que vous donnez ont des retombées positives sur toute la région. Il y a de quoi être fiers, merci à chacun de vous et bonne continuité!

Au plaisir de vous rencontrer dans votre environnement exceptionnel qu'est le lac-Sept-Îles!



Joël Godin
Député de Portneuf—Jacques-Cartier



Auberge et chalets



Hébergement et restaurant

3679, Chemin du lac Sept-Îles, Saint-Raymond

www.manoirdulacseptiles.com

418 337-8893

DÉTAILLANT DES PRODUITS



**PRIX
COMPÉTITIFS
EN MAGASIN**



VENTE • RÉPARATIONS • ACCESSOIRES

- Génératrice
- Scie à chaîne
- Tondeuse
- VTT (neuf et usagé)
- Moteur à bateau
- Moto
- Tracteur à gazon



DUCAR



720, Principale, SAINT-LÉONARD **418 337-8360**



2021-2022



Claude Duplain
Maire



Claude Renaud
conseiller au siège 1



Philippe Gasse
conseiller au siège 2



Yvan Barrette
conseiller au siège 4



Fernand Lirette
conseiller au siège 5



Benoit Voyer
conseiller au siège 3

Chers concitoyennes et concitoyens,

C'est une première communication pour le conseil municipal 2021-2025 dans la revue l'Alouette et nous profitons de l'occasion pour souhaiter un bel été à tous les membres de l'association des propriétaires du lac Sept-Îles, et saluer le travail des comités et des directeurs de l'APLSI.

À chaque édition de l'Alouette, nous vous présentons les mesures qui ont été mises de l'avant pour la protection du lac et parmi celles-ci, citons la renaturalisation de la bande riveraine, la mise aux normes des installations septiques, la révision des règlements d'urbanisme, les bouées informatives dans les zones sensibles du lac, la sensibilisation au myriophylle à épi et récemment, la patrouille nautique qui a complété une première saison d'activité en 2021. Nous avons tous le souhait de mettre de l'avant le plus d'actions possible pour la préservation et la conservation de ce joyau qu'est le lac Sept-Îles. Dans les prochains mois, la Ville se concentrera sur le projet d'aménagement d'une station de lavage pour les embarcations nautiques, et la réalisation d'un parc sur le site de la chapelle (anciennement).

La Ville de Saint-Raymond vous invite à consulter régulièrement le site Web de la Ville au www.villesaintraymond.com, dont la refonte a été réalisée dans la dernière année, ainsi que le journal municipal bimensuel qui est distribué par la poste et qui est également accessible en ligne, sur le site de la Ville. Vous êtes également invités à vous abonner à l'infolettre, dont le formulaire d'inscription est disponible sur la page d'accueil du site Web. Vous y trouverez une foule d'informations sur l'administration et ses services, les événements et les avis pertinents. Enfin, la page Facebook Ville de Saint-Raymond vous permettra de prendre connaissance de l'actualité raymondoise, des activités et des événements culturels ou sportifs à venir, de même que les différents avis concernant les services municipaux.

Le conseil municipal vous souhaite un très bel été.

Claude Duplain, maire
Claude Renaud, conseiller, siège 1
Philippe Gasse, conseiller, siège 2
Benoit Voyer, conseiller, siège 3
Yvan Barrette, conseiller, siège 4
Fernand Lirette, conseiller, siège 5



DERY telecom

est fière de soutenir l'Association des propriétaires du Lac-Sept-Îles.

1.866.544.3358 |    | derytele.com





Garage N. Duplain Itée
Alignement • Freins • Pneus
Suspension • Silencieux

*Bon été...
Profitez-en!*

SPÉCIALITÉS

- ALIGNEMENT 
- Suspension voitures américaines et importées
- Freins
- Amortisseurs MONROE
- Crémaillère
- Injection
- Mise au point
- Pose et vente de pneus
- Air climatisé (R 134)

VENTE ET POSE
DE PNEUS POUR
AUTOS ET
CAMIONS



370, Côte Joyeuse, Saint-Raymond
Benoît Hardy, propriétaire

418 337-2521

LES RENDEZ-VOUS DU PONT TESSIER

SAINT-RAYMOND 100% FESTIF

LES JEUDIS | 19 H 30

Culture Saint-Raymond

30 JUIN

LWAZO SIROIS ET LE DERNIER RODEO
PREMIÈRE PARTIE :
Rosemary
Mc-Comeau



HYUNDAI
St-Raymond



14 JUILLET

MARIE-ANNICK LÉPINE



Desjardins
Centre populaire de
Saint-Raymond-Sainte-Catherine

28 JUILLET

HUU BAC
QUINTET



ST-RAYMOND TOYOTA

4 AOÛT

SOIRÉE CHANSONNIERS

THE ED EQUATION
HOMMAGE À ED
SHEERAN
BENOIT FLAMONDON



ALEXIS
BERROUARD

7 JUILLET



À VENIR

21 JUILLET

ANDY ST-LOUIS



Quincaillerie
Home Jean Denis Lliou
Centre ville Saint-Raymond

SPECTACLES PRÉSENTÉS
À L'AGORA DU
PONT-TESSIER
(PRÈS DE PLACE DE L'ÉGLISE)

Présentés à l'intérieur du centre
multifonctionnel en cas de pluie.

OUVERTURE DU SITE
À 18H45

GRATUIT

SPECTACLES EN famille

SAINT-RAYMOND 100% FESTIF

LES MARDIS | 18 H 30

Culture Saint-Raymond

12 JUILLET

LE THÉÂTRE MAGIQUE
MAGIE



26 JUILLET

FLIPTOP
CIRQUE



9 AOÛT

LES MÉCANOS



SPECTACLES D'ANIMATION
POUR LA FAMILLE

PRÉSENTÉS
EN PLEIN AIR À L'AGORA
DU PONT-TESSIER

Présentés à l'intérieur du centre
multifonctionnel Rolland-Dion en
cas de pluie.

19 JUILLET

LES DUDES
CIRQUE



2 AOÛT

L'ORGUE DU GENTIL
GÉANT
THÉÂTRE
MUSICAL



16 AOÛT

TACOT-TAXI
THÉÂTRE DE
MARIONNETTES



LES MARDIS SOIR
DÈS LE 12 JUILLET
GRATUIT



CENTRE DENTAIRE
DE LA VALLÉE



Christiane Beaupré
Hygiéniste dentaire

Meggie Alain
Assistante dentaire

Nathalie Villeneuve
Adjointe administrative

Dr Pier-Mathieu Gagnon
Chirurgien dentiste

Dominique Cayer
Hygiéniste dentaire

Marie-Pier Cartier
Assistante dentaire

Valérie Laquerre
Adjointe administrative

Une clinique dentaire mettant votre bien-être à l'avant-plan!

- Prise en charge rapide et personnalisée
- Environnement sécuritaire
- Approche chaleureuse et professionnelle
- Gamme complète de soins bucco-dentaires

151 rue St-Cyrille, suite 204
St-Raymond, QC G3L 0K3

418 476-8382
centredentairedlv.com

Au-delà des dents, il y a des gens!

**GARAGE L.J.A.
PLAMONDON inc.**

L'endroit du bon service!



613, Saint-Joseph, Saint-Raymond
www.garageljaplamondon.com

1 866 330-2221 • 418 337-2221

- Alignement
- Injection électronique
- Air climatisé
- Antirouille
- Freins
- Direction
- Suspension
- Échappement
- Diagnostics scanner
- Circuit électronique

Roulez en toute tranquillité!

*Confiez votre véhicule à notre équipe
de techniciens qualifiés!*



**Bonne
saison
estivale**

OTOBOX

Entretien régulier
véhicules neufs ou usagés
de toutes marques

Service de navette
ou voiture de courtoisie
disponibles

Ristourne

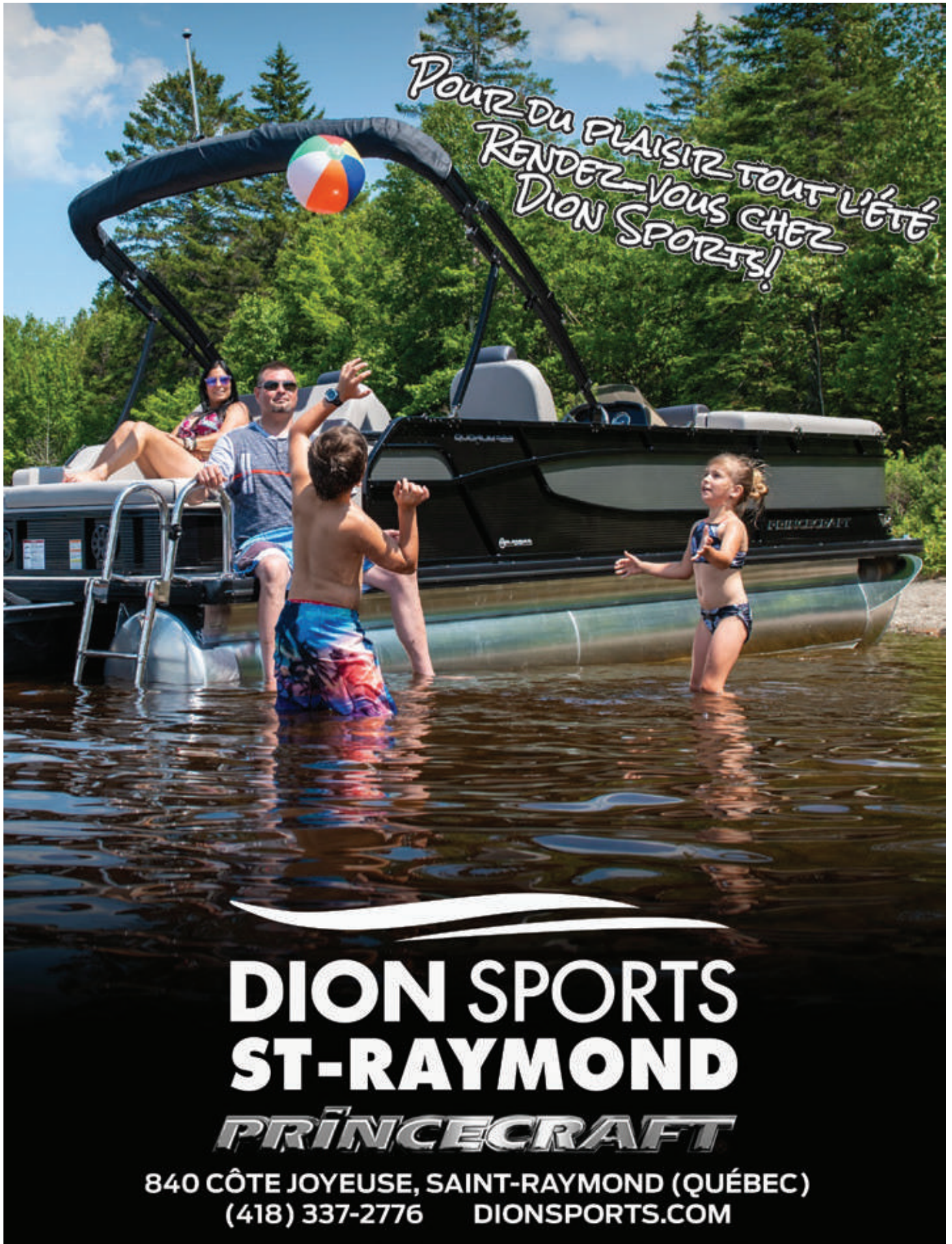
**Partager
1 215 974 \$*,
c'est dans
nos valeurs.**

**Nous sommes fiers de partager ce montant
avec nos membres et notre communauté :
c'est ça, la force de la coopération.**

Détails et conditions à desjardins.com/ristourne

 **Desjardins**
Caisse populaire de
Saint-Raymond-Sainte-Catherine

* Le montant de la ristourne individuelle et de la ristourne à la communauté provient des excédents de l'année financière 2021 et est déterminé sur décision de l'assemblée générale de chacune des caisses. Pour tous les détails, consultez desjardins.com/ristourne ou adressez-vous à votre caisse.



*POUR DU PLAISIR TOUT L'ÉTÉ
RENDEZ-VOUS CHEZ
DION SPORTS!*

**DION SPORTS
ST-RAYMOND**
PRINCECRAFT

840 CÔTE JOYEUSE, SAINT-RAYMOND (QUÉBEC)
(418) 337-2776 DIONSPORTS.COM

L'ensemencement de truites arc-en-ciel



L'été dernier, pour souligner le 30^e anniversaire du Fonds d'ensemencement, un concours de pêche a été organisé. En octobre, Marcel Paré responsable de l'ensemencement a procédé à la remise des prix de ce concours dont voici les heureux gagnants :



1^{er} prix : Nathan Quesnel s'est mérité un trophée et un certificat cadeau de 100 \$ de chez Pronature pour sa prise de 3,6 livres.



2^e prix : M. Grégory Plamondon a reçu des articles de pêche d'une valeur de 50 \$ d'Alimentation Duplain, truite de 3,5 livres.



3^e prix : Mme Jeannine Blanchet a reçu le même cadeau pour sa prise de 3 livres.

La présence de M. Jacques Bilodeau, cofondateur du Fonds d'ensemencement, a permis à l'assistance d'en savoir plus sur les débuts de ce fonds et sa raison d'être! C'est un encouragement, pêcheurs, à contribuer à ce fonds qui a permis en mai dernier d'ensemencer 784 truites. Donnez généreusement!

L'APLSI, en guise de cadeau d'anniversaire pour ce 30^e, a offert 10 truites « taguées » de 3 à 5 livres chacune. Il en reste encore 7 dans le lac... À qui la chance de faire ces belles prises?

Bonne saison de pêche!

Marcel Paré, responsable.



 www.golflacsergent.com

MAINTENANT 18 TROUS normale 71, 5315 verges

Au choix : Jouer 9 - 12 ou 18 trous

SUPER PROMO DU JEUDI : 18 TROUS POUR 18 \$

9 TROUS POUR **17 \$/PERS.**

18 TROUS POUR **28 \$/PERS.** Taxes incluses

 1299, Grande Ligne, Saint-Raymond 418 337-3253

Sur présentation de ce coupon. Valable en tout temps pour 2 personnes, saison 2022. Non valide pour les tournois de groupe.

À votre service depuis plus de 25 ans !

ENTREPRENEUR GÉNÉRAL

CPI

CONSTRUCTION • RÉNOVATION

Construction Polyvalent inc.

• Résidentielle • Commerciale • Industrielle

418 873-5498

Prop. : Paul-Alain Moisan copoly@derytele.com

159, av. du Sentier, Saint-Raymond (Québec) G3L 3L1

Membre **APCHQ**

Pour profiter pleinement de votre été!

Venez rencontrer nos professionnels de la santé!

- **Physiothérapie** (générale, sportive, pédiatrie, expert en prévention des blessures en course à pied, vertiges, mâchoire, thérapie manuelle orthopédique avancée, thérapie myofasciale)
- **Ostéopathie** (douleur articulaire, trouble digestif, maux de tête...)
- **Rééducation périnéale et pelvienne** (fuite urinaire, descente de vessie/utérus, post cancer...)
- **Ergothérapie** (évaluation cognitive/évaluation du risque de chute, recommandation des aides techniques/gestion de la douleur au quotidien)
- **Kinésiologie** (programme d'exercices adaptés à votre condition)
 - **Massothérapie** (détente, thérapeutique, drainage lymphatique)
 - **Sexologie**
 - **Nutritionniste**
 - **Psychoéducation**
 - **Conseiller en orientation**
 - **Centre de développement des capacités fonctionnelles**

 **CLINIQUE SANTÉ-ACTIVE**

418 337-8086

200, boul. Cloutier, Saint-Raymond (Québec) G3L 3M8

cliniquesanteactive.com

AUTO
Hervé Fiset
ST-RAYMOND

528, Côte Joyeuse, Saint-Raymond
Tél. : 418 337-4667
Ligne Québec : 1 888-437-4667

Visitez notre site internet :
www.autofiset.com

ACHAT ET VENTE
D'AUTOS ET DE CAMIONS
D'OCCASION

FAITES CONFIANCE À DES GENS D'EXPÉRIENCE

DANIEL Fiset
MARIO Fiset
NICOLAS Fiset

Depuis 1980 à votre service !

SALON DE BEAUTÉ pour véhicules

Nettoyage intérieur - Moteur à la vapeur - Cirage

AUTOS • CAMIONS

Tous nos VÉHICULES sont GARANTIS

GARANTIS

INSPECTÉS

Financement bancaire à partir de 4,99%

UN BEL ÉTÉ À TOUS !
418 337-4667

Activités 2021



La rude pandémie a privé l'Association des activités qu'elle organise en temps normal. En 2021, seule l'activité hivernale de patinage et de promenade sur le magnifique sentier du lac a pu être tenue. Nous avons eu encore la chance de pouvoir compter sur des personnes bénévoles dotées d'un équipement de déneigement et d'entretien du sentier auxquelles se sont greffés de nombreux autres volontaires. Cette activité remporte toujours un grand succès auprès des familles du lac et attire beaucoup de visiteurs de la région. Bravo et merci à toutes celles et à tous ceux qui contribuent à perpétuer cette magnifique activité de plein air et de santé.

uniprix
PICARD ET SIMARD

vosre destination **bien-être**

Venez découvrir
les
TROUVAILLES
et le nouveau
comptoir photo



Analyse d'eau

Puits existant - coliformes, entérocoque
89,99\$ + taxes

Nouveau puits = minéraux, pesticides, etc
329,99\$ + taxes

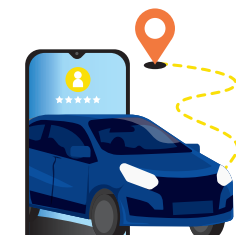


Livraison gratuite
Service de fax

Plastification et photocopie

SERVICE À L'AUTO

Renouvelez votre ordonnance
en **ligne** ou par **téléphone** et
récupérez là au
service à l'auto!



Pas besoin d'entrer,
c'est très sécuritaire

Centre-ville, Saint-Raymond • **418 337-2238**



DEUX SUCCURSALES
 QUÉBEC ET RIVIÈRE-DU-LOUP

POMERLEAULESBATEAUX.COM | 1-888-766-3756

📷 POMERLEAULESBATEAUX



La Foire du livre usagé, 20^e édition couronnée de succès!



Une bonne publicité, une quantité impressionnante de livres à vendre à la pesée, des prix incomparables, des livres usagés de belle qualité, un service de conseillères, une circulation améliorée, un classement par catégories facilitant le choix des clients, des lecteurs venus de tout le comté de Portneuf et même d'ailleurs, sur un site enchanteur par un beau temps automnal. Autant d'éléments réunis pour assurer un tel succès!

Les clients heureux de profiter à nouveau de la Foire, après une année d'absence due à la pandémie, ont été nombreux. Pour l'occasion, le 20^e acheteur de chaque demie journée recevait en cadeau une tasse souvenir. Un diaporama présenté à l'entrée relatant l'histoire des vingt foires précédentes retenait l'attention des participants curieux de visionner cette belle évolution.

Les attentes du comité ont été largement dépassées grâce également à la collaboration d'une dizaine de bénévoles qui se sont joints à nous pour organiser cette édition spéciale de la Foire du livre. Merci à tous! Merci également au bureau de direction de l'APLSI pour son support!

Les ventes ont permis un don au SOS Accueil, notre principal partenaire pour les dons de livres. L'achat de dizaines de livres récemment parus fait le plaisir de nos abonnés de la bibliothèque heureux de la gratuité d'inscription maintenant offerte.

La Foire, tenue en juin depuis ses débuts, se tiendra dorénavant pendant le congé de la fête du Travail, première fin de semaine de septembre. Surveillez la promotion de l'évènement.

Ne manquez pas la prochaine Foire!
Venez avec famille et amis!

Votre assiduité fait notre succès!

Le comité de la bibliothèque



Moteur
hors-bord
MERCURY

3 ANS
DE
GARANTIE

Moteur
hors-bord
SUZUKI
2.5 à 350 Hp

5 ANS
DE
GARANTIE



Notre nouvelle gamme de ponton Godfrey

**SERVICE DE MISE À L'EAU ET ENTREPOSAGE
TECHNICIEN SPÉCIALISÉ DANS LA MARINE**



pro performance
Portneuf

418 337-3838

931, Côte Joyeuse, Saint-Raymond
(Québec) G3L 4B7



PROPERFORMANCE.CA

Club de tricot!

Le tricot : des bienfaits



La réalisation de beaux ouvrages est un point positif du tricotage. Vous pouvez aussi bénéficier de bien d'autres bienfaits :

- rend fier de soi
- réduit le stress et est aussi efficace que la méditation
- développe nos fonctions psychomotrices et sensorielles
- ralentit le déclin cognitif

Source : *Tricot : bienfaits validés par la science*
www.MarieClaire.fr

Bien sûr! Les participantes du groupe des tricoteuses appuient ces affirmations et confirment également que le tricotage stimule non seulement notre créativité, mais aussi notre patience!

Faire partie du club de tricot est une activité sociale, car les échanges sont aussi au rendez-vous.

Si vous souhaitez profiter de ces bienfaits, échanger des trucs et des conseils, communiquez avec Hélène Marcotte (Marcottehel@hotmail.com) et joignez-vous aux rencontres du Club de tricot le 1^{er} mardi de chaque mois d'octobre à mai.

Bienvenue aux expertes comme aux débutantes!



Garage DU COIN_{INC.}

LE SPÉCIALISTE

**À VOTRE SERVICE
DEPUIS 1970 !**

Remorquage 24 h



418 873-5426

MAINTENANT UNE 3^E GÉNÉRATION POUR VOUS SERVIR !



MÉCANIQUE AUTOMOBILE

- MISE AU POINT
- FREINS
- SILENCIEUX
- SUSPENSION - DIRECTION
- INJECTION ÉLECTRONIQUE
- AIR CLIMATISÉ
- MÉCANIQUE GÉNÉRALE
- SOUDURE
- LAME DE RESSORT

POSE ET VENTE DE PNEUS



- BRIDGESTONE
- GOODYEAR
- DUNLOP
- MICHELIN
- TOYO

- FIRESTONE
- YOKOHAMA
- CONTINENTAL
- DEAN
- PIRELLI

- BF GOODRICH
- GENERAL
- KELLY
- UNIROYAL
- NOKIAN

ENTREPOSAGE DE PNEUS

MÉCANIQUE DIESEL

RÉPARATION DE VR

VÉHICULES DE COURTOISIE DISPONIBLES

704, rue Saint-Joseph, Saint-Raymond • 418 337-2224

Place aux jeunes – phase 2

Cette année, l'APLSI réalisera les travaux de Place aux jeunes phase 2.

Ces travaux consisteront en la construction d'un aménagement permettant l'usage de la surface sous la terrasse du club nautique pour pouvoir sortir quelques jeux à l'extérieur (table de ping-pong, jeu de poches, etc.) durant l'été, de construire un rangement et prévoir un espace pour chaussée des patins en hiver.

L'échéancier des travaux est en mai et juin 2022.

La Caisse populaire Desjardins de Saint-Raymond–Sainte-Catherine a accordé 15 000\$ d'aide financière pour la réalisation de cette phase des travaux.

Voici les travaux prévus :

1. Réfection de la surface sous la terrasse avec un revêtement perméable;
2. Construction d'un rangement fermé;
3. Installation d'un soffite et éclairage sous la galerie actuelle;
4. Pose de prises de courants additionnelles sur le mur extérieur et d'interrupteurs pour éclairage;
5. Installation de moustiquaires au pourtour de la terrasse;
6. Pose de portes pour l'accès sous la terrasse;
7. Pose d'un crépi sur le béton du solage sous la terrasse;
8. Achat de mobiliers extérieurs (bancs, chaises et tables, etc.);
9. Achat de jeux additionnels pour l'extérieur (jeu de poche, etc.).

Ces travaux seront réalisés en partie par un entrepreneur en terrassement et par des bénévoles.



Les installations de Place aux Jeunes répondent bien aux besoins de jeunes et... moins jeunes.
Plusieurs s'en sont prévalus en 2021.

Merci aux personnes bénévoles

Une organisation comme la nôtre constitue une activité humaine, motivée par une communauté de vision et d'objectifs dans le but louable de protéger la qualité de notre lac et de l'environnement pour notre collectivité. Les personnes qui collaborent bénévolement aux diverses corvées et aux travaux pour l'entretien et l'amélioration du Club prennent toute leur valeur dans leur engagement et dans leur volontarisme. Le bureau



de direction de l'Association remercie chacun et chacune des bénévoles qui, année après année, donnent de leur temps et font l'effort d'aider notre communauté. Le bénévolat ne se mesure que par la générosité de ceux qui contribuent ainsi au bien-être collectif. Nous avons des équipes de personnes bénévoles formidables : merci!

Le bureau de direction.



Jean-Guy Cantin Inc.
UNE ENTREPRISE PRIVÉE POUR UN MEILLEUR SERVICE

Huile à chauffage • Gaz • Diésel • Lubrifiant industriel • Hydraulique • Moteur

Louis Cantin, Propriétaire
j-gcantin@deryste.com

1409, rang Notre-Dame
Saint-Raymond (Québec)
G3L 1M9

Saint-Raymond : 418 337-2705
Cap-Santé : 418 285-1777
Donnacona : 418 285-1777




Offrez-vous la **SANTÉ**
et la **RELAXATION**
par un **MASSAGE**

- Massage : - détente
- neuro-musculaire
- pour femme enceinte
- Maître Reiki
- Réflexologie
- Hypnologue

Céline Drolet Certificat-cadeau disponible


Céline Drolet 418 337-4051
1654, Rang Notre-Dame, Saint-Raymond



**GARAGE
LEGARE**
VENTE & RÉPARATION

Vente et services

- SCIE À CHAÎNE
- TONDEUSE
- SOUFFLEUSE À NEIGE
- DÉBROUSSAILLEUSE



DUCAR
ECHO
Cub Cadet
STIHL

Situé au 850, Côte Joyeuse **418 337-2891**



NOS BUREAUX :

SAINT-RAYMOND

423A, rue Saint-Cyrille
Saint-Raymond
G3L 4S6
418 337-2231

SAINT-MARC-DES-CARRIÈRES

1885, boul. Bona Dussault
Saint-Marc-des-Carières
G0A 4B0
418 268-3334

DONNACONA

110, rue Commerciale
Donncona
G3M 1W1
418 285-1234

Des professionnels à votre écoute

Pour des services de qualité



Adam Perreault

Emilie Minville

Isabelle Gagné

Sylvain Potvin

Sandra Gignac

Karine Trottier

Éric Tremblay

Isabelle Denis

Bédard Guilbault inc. Société de comptables professionnels agréés

Pour tous vos projets extérieurs

Bientôt pour mieux vous servir (2023)
pépinière - centre jardin - vrac

Plus de 160 000 pi² à découvrir

Matériaux paysagers

Vrac avec service

Bois et matériaux récupérés

Végétaux (fruitiers, renaturalisation, cèdre)

Tout - tout - tout pour vos projets d'aménagement

Conception fabrication mobilier urbain et de jardin

Espace démo



YHETHI fête ses 15 ans !

Jean-François Thifault

581 888-0151

info@yhethi.ca

www.yhethi.ca

ÉLIZABETH GÉNOIS
arpenteure-géomètre inc.

418 337-7015
elizabethgenois.com
genois@cite.net

843, Côte-Joyeuse
Saint-Raymond, Québec
G3L 4B2

GARAGE L. VOYER

PIÈCES D'AUTO ENR.



À votre service
depuis + de 50 ans

Récupération

Nous sommes acheteurs pour les pièces
et la ferraille :

- Automobiles • Camions
- Tracteurs • Etc.

- Achat et vente d'automobiles usagées et accidentées

Nous payons en argent comptant

418 337-7102

permis de récupération SAAQ

Permis de
recyclage

1035, rang du Nord, Saint-Raymond

Les **Entreprises GHISMI**
prop. Michel Faucher inc.



- Fosses septiques
- Terrassement
- Excavation
- Démolition
- Champs d'épuration
- Sable
- Pierre
- Gravier
- Terre
- Terre compostée
- Asphalte recyclé



851, route 365, Neuville (Québec) G0A 2R0 R.B.Q. : 8357-5175-01

418 873-2201



La bibliothèque fait preuve d'ouverture!

À la demande générale, la bibliothèque du lac Sept-Îles est maintenant ouverte au moins deux fois par mois!

Toute l'année

Deuxième Mardi = le 2^e mardi du mois – de 13 h 30 à 15 h 30

Dernier Samedi = le dernier samedi du mois – de 10 h à 12 h



+ pour la Saison estivale

Tous les samedis matin de 10 h à 12 h



La Bibliothèque... ce sont des bénévoles, des abonnés, des lecteurs, des livres et c'est aussi un service présent à la communauté du lac dont l'abonnement est maintenant **GRATUIT**, profitez-en. Après son agrandissement réalisé l'an dernier, s'ajoute un service offert aux abonnés avec beaucoup plus de choix, un meilleur classement, un coin enfant, etc.

Venezvous abonner!

Le comité



Un Club de lecture convivial et enrichissant!

En complément des services de la bibliothèque, un Club de lecture a été mis sur pied il y a quelques années. Malgré la pandémie et quelques interruptions, les rencontres tenues au cours de la dernière année ont été très riches en partage et surtout toujours aussi conviviales. À ce jour, le groupe affiche complet. Mais si, pour la prochaine saison, il vous plairait de participer à ces rencontres, une par mois le 3^e mardi, communiquez avec la responsable, Jocelyne Bédard à cette adresse jojo.bedard@gmail.com.



Le Camp Portneuf, en harmonie avec la mission de l'APLSI pour la protection du lac.

Le Camp Portneuf fait partie de l'histoire du lac depuis 80 ans et il contribue à la protection de l'environnement en offrant de saines activités de loisirs pour les jeunes et les familles, excluant volontairement toute activité motorisée.

Plusieurs travaux ont été réalisés depuis plusieurs années pour sécuriser les installations septiques et, du côté du lac, pour consolider les murets servant à ralentir le ruissellement des eaux et pour empêcher l'ensablement du lac.



Depuis peu, le Camp offre de l'hébergement en yourte (au nombre de six) dans le respect le plus total de la nature environnante, sans électricité, sans eau courante, toilettes sèches au compost intégrées dans la forêt et accessibles par de petits sentiers piétonniers, les sites ne causent aucun préjudice à l'environnement.



Les six yourtes ont toutes été louées cet automne et cet hiver au grand plaisir des jeunes familles et des enfants. La location inclut l'accès à toutes les activités et à tous les équipements de loisirs, hiver comme été.

Plusieurs projets sont en cours de planification pour faire du Camp Portneuf un centre intégré de plein air complet et pour offrir à notre communauté environnante des aires de loisirs bien équipées toujours dans un souci du respect de notre magnifique environnement.

La base de plein air est toujours accessible aux citoyens de Saint-Raymond et aux propriétaires riverains moyennant une tarification très avantageuse.



Les jeunes pratiquant des activités nautiques (kayak, canot, rabaska, planche à pagaie, jeux gonflables) sur le lac méritent le respect des autres usagers, surtout motorisés. Nous croyons, comme l'APLSI, que notre lac doit être un milieu dynamique, sécuritaire pour tous et respectueux des autres. Le manque de civisme n'a pas sa place sur notre lac. L'humain est une composante importante de notre environnement, respectons-le aussi.

Olivier Lauzon,
directeur général

Précisions et avis

Le Camp Portneuf est un organisme autonome et indépendant de la Ville de Saint-Raymond et il doit se plier à la Loi sur le Bâtiment et au *Règlement sur la sécurité dans les baignades publiques*. Ainsi, la baignade et les jeux gonflables doivent être surveillés par des sauveteurs qualifiés quand ils sont en opération. De plus, les assurances-responsabilité interdisent que le Camp donne accès à ses installations en dehors des périodes de surveillance. Il serait regrettable de devoir priver les enfants et les familles de ces équipements appréciés parce que des individus contournent les règlements en dehors des horaires d'activités mettant aussi ainsi leur propre sécurité en danger.

Les « Belles Histoires familiales » du lac

À chaque année, des familles profondément attachées au lac Sept-Îles nous racontent leur histoire dans *L'Alouette*. Cet attachement s'est développé au fil du temps, souvent sur quelques générations. C'est le cas de la famille Turgeon/Cayer dont les descendants sont encore résidents autour du lac. Vous allez constater que cette famille a été et est toujours très impliquée dans notre vie communautaire. Merci à la famille pour le partage et également pour votre grande implication.

Si vous avez envie de raconter l'histoire de votre famille avec nous l'an prochain, n'hésitez pas à me contacter. Ça me fera plaisir de vous en parler davantage.

Claudette Genois, genoisclaudette@gmail.com



L'appartenance de la famille Cayer au lac Sept-Îles date de plusieurs décennies.

Tout a commencé au chalet « Vive La joie » où nos parents Henri Cayer et Marie-Alice Turgeon se sont fréquentés au chalet de Jean Marie Turgeon et de Bella Plante dans les années 1940. Marie Alice a su partager cette appartenance avec Henri et a voulu recréer pour ses enfants le plaisir des étés au lac.



Henri et Marie Alice ont acheté le chalet de M. Henri Rinfret en 1959 et l'ont baptisé « Joie de vivre ».

« VIVE LA JOIE » DEVIENT « JOIE DE VIVRE » AU LAC SEPT-ÎLES



Marie-Alice venait s'y installer avec ses enfants tous les étés pendant de nombreuses années. Elle faisait l'ouverture du chalet en juin et pliait bagage à la fin des classes pour nous amener au lac Sept-Îles jusqu'au début septembre de chaque été. Henri et ses garçons travaillaient à la ferme ou à la laiterie le jour et, le soir, la famille se réunissait au chalet pour profiter de la baignade en famille. Denis a été laitier pendant les étés de 1966 et de 1967. Sa route commençait au lac de la Plage Cantin et se terminait à la plage Beau Soleil après en avoir fait le tour.

Ce chalet compte quatre chambres à l'étage, un très grand salon avec son immense foyer et son piano,



une grande table dans la cuisine. La laveuse à tordeur est sur la galerie et la corde à linge est aussi très utilisée, la famille est grande et les baignades sont quotidiennes. De grandes tablées réunissant les familles et les amis, des fêtes au blé d'Inde, des BBQ, il y a de l'action les fins de semaine au chalet et on aime se rassembler!

Le bateau en bois avec son moteur 15 forces a fait notre bonheur pour la pratique du ski nautique, la visite des amis et les balades après le souper, bien emmitouflés dans des couvertures pour faire le tour du lac. Une verchère, maintes fois retournée à l'envers, nous permettait de vivre l'expérience de la respiration sous l'eau au grand désespoir de Marie-Alice qui s'inquiétait pour ses petits. C'est au lac que chacun a appris à nager, à plonger, à pêcher dans la shed à bateaux, à ne pas avoir peur des orages puisque Marie-Alice nous berçait sur la galerie en nous faisant chanter.

Tant Henri et Marie-Alice que leurs enfants ont partagé de très beaux moments avec les amis du lac : les Bernard, Déry, Paquet, Lortie, Giguère, Godin, Proulx, Hébert et de nombreux autres. La danse au club nautique, les premiers flirts, les balades au clair de lune, chacun de nous a de belles anecdotes à raconter.

Henri nous a donné le chalet en 1977. Chaque famille qui n'était pas déjà installée au lac, venait séjourner deux ou trois semaines au chalet durant l'été. Nos enfants ont ainsi

pu apprécier les plaisirs de la baignade, de la voile, du ski nautique et des feux de camp sous les étoiles. Bien sûr, chacun participait aux corvées d'ouverture et de fermeture puisque ces activités finissaient toujours en party. Il était si agréable de passer du temps ensemble durant les vacances.

Henriette a rencontré son prince charmant Jean-Claude Gingras, lui aussi établi au lac. C'est donc tout naturel que leur mariage fût célébré à la chapelle du lac en 1974; l'un des premiers mariages au lac. Ils vivent heureux au lac depuis ce temps.



En 1980, Henri et Marie-Alice ont acheté la maison de M. Blain et sont venus vivre au lac durant huit ans. Reine et Louis sont restés quelque temps avec eux.



Un autre mariage fut celui de Roselyne avec Jacques Huard en 1983. La famille Huard avait aussi un chalet au lac Des Aulnaies.



Reine a voulu profiter de cet endroit exceptionnel et est devenue propriétaire au lac en 1988. Elle est toujours aussi enchantée de vivre de magnifiques couchers de soleil.

Denis, fut le 3^e à recevoir l'appel du lac et est venu s'y établir à sa retraite en 2000. Roselyne profite de l'hébergement locatif pour partager les plaisirs du lac avec ses enfants.

Et maintenant, ce sont les enfants des enfants qui sont devenus des amants du lac Sept-Îles. Mélanie et Dominique, filles de Denis ainsi que Jean-René, fils de Viviane sont maintenant bien établis au lac. Samuel, fils de Louis, demeure au lac avec sa mère et qui sait, peut-être que d'autres y viendront aussi!

L'implication bénévole de la famille Cayer dans la communauté est une valeur importante. Henri s'est impliqué à la construction du terrain de tennis ainsi qu'à l'amélioration du terrain du club nautique. Il a fourni les équipements d'excavation et de nivelage. La fromagerie Cayer à l'époque était aussi impliquée dans la fourniture des fromages lors du souper annuel des membres de l'APLSI.

Denis est devenu président de l'APLSI de 2001 à 2008 et a donné de son temps pour la mise à niveau du club nautique en 2002. À chaque année, il participe encore aux corvées au club pour sortir les quais et autres tâches. Depuis la création de la patinoire, il s'ingénue à faire des équipements pour le nivelage et l'arrosage de la glace puisque pour Denis, « l'équipement c'est de l'agrément ». Il aime partager, avec les bénévoles du lac, sa passion pour une piste multifonctionnelle qui offre une dizaine de

kilomètres durant l'hiver, et ce depuis quelques années. Et déjà la relève s'investie avec Jean-René sur la patinoire.

Henriette a travaillé comme directrice de l'association et a participé comme bénévole à la réalisation de *L'Alouette*, à l'agrandissement du club nautique ainsi qu'à l'organisation des activités sociales estivales.

Reine a été directrice de l'APLSI durant deux ans. Précédemment, elle avait informatisé les finances en 2004-2005 et a fait la comptabilité de l'association pendant quelques années. Elle est toujours bénévole pour aider au recrutement de nouveaux membres.



(Absent de la photo Yvan)
60^e anniversaire de mariage 2004

Voici notre histoire familiale au lac Sept-Îles qu'il nous fait plaisir de partager avec vous. L'amour du lac est toujours présent pour chacun d'entre nous et nous espérons en profiter encore longtemps.

La famille Cayer

Calage du lac :

Selon le critère établi et respecté depuis de nombreuses années, le lac est considéré complètement « calé » lorsqu'il est exempt de glace et qu'on peut y naviguer partout. Ainsi, cette année, c'est le 4 mai que cela a été constaté.

Antoine Lacoursière

Création de comités, leur évolution et leurs réalisations

Présentation

Depuis les débuts du lac comme lieu de villégiature, les propriétaires de résidences et de chalets ont souhaité se regrouper, se rassembler et profiter pleinement de cet environnement exceptionnel. Au fil des années, le bureau de direction de l'APLSI et plusieurs comités de bénévoles ont été mis sur pied : Comité des finances, des cartes de membres, des réceptions, des sports, des loisirs, des activités religieuses, du bingo, du journal, d'urbanisme, de la Protection de la Faune et des eaux du Lac, de la sécurité, etc...

Autre temps, autres noms mais mêmes objectifs :

- Promouvoir les intérêts des membres.
- Développer une vie communautaire riche et active.
- Protéger et profiter de l'environnement exceptionnel qu'offre le lac Sept-Îles.

Un nombre incalculable de bénévoles a investi temps et énergie pour atteindre ces objectifs. Il suffit de relire l'article "Les grands moments du bénévolat à l'APLSI" d'André Martin, paru dans *L'Alouette* 2004, pour en être persuadé. De même, en 2019, Tony Lacoursière fait état dans son article "Un peu d'histoire" des réalisations accomplies par divers comités depuis leur création. L'an dernier, dans l'édition spéciale historique de *L'Alouette*, nous vous avons présenté la création du Fonds d'ensemencement et de l'évolution de la Foire du livre usagé puisque ces activités soulignaient un anniversaire!

Cette année, nous vous proposons de constater les réalisations des comités suivants : Activités, Bibliothèque, Communications et Environnement. Ces textes ont été écrits par les responsables actuels de ces comités. Merci à vous!

Aujourd'hui, nous profitons tous de l'apport inestimable de ce bénévolat! Le comité de *L'Alouette*, en accord avec le bureau de direction de l'APLSI, veut prendre le temps de dire :



Un immense merci à tous ceux et celles qui se sont impliqués par le passé!

Un « Merci et ne lâchez pas! » à tous ceux et toutes celles qui s'impliquent actuellement.

Et pourquoi pas? Une invitation et un mot de « Bienvenue » à une relève qui poursuivra la mission de l'APLSI par l'intermédiaire de ces nombreux comités!

Bonne lecture.

Des bénévoles à l'œuvre

La patinoire est très populaire par ce temps exceptionnellement doux du mois de janvier, grâce au travail de nombreux bénévoles.



Comité des activités

Les temps changent et les activités le devraient aussi!!!

Le regroupement des propriétaires du lac Sept-Îles ne date pas d'hier. Dès 1949, une « Association sportive » regroupant 33 membres est mise en place. C'est en 1951 que débute le chantier de la construction de ce que l'on appelait le Chalet de l'Association, devenu plus tard le club nautique. C'est finalement en 1973 qu'est officiellement créée l'Association des propriétaires du lac Sept-Îles.

Aux fils des années, plusieurs comités en sont succédés dont l'important comité des activités. Plutôt porté sur les activités en lien avec la religion à ses débuts, ce comité ne cesse d'évoluer avec les années en tentant d'ajouter de nouvelles activités accessibles à l'ensemble de la population de Saint-Raymond.

Pensons à notre fabuleux Lac Sept-Îles en fête qui se tient annuellement le dernier samedi de janvier, les sorties en raquettes et en motoneiges, les feux d'artifice et notre spectaculaire parade de bateaux. À cela s'est ajouté en 2020 le spectacle sur l'eau de Stéphanie Bédard. Que dire de l'Aqua Fête de 2019 avec son défi familial « Ninja Warrior » qui a attiré tant de participants qu'il a

fallu y mettre fin en raison de l'heure. Sans compter les 5 à 7 animés qui regroupent à chaque occasion près d'une centaine de personnes heureuses de se revoir et d'échanger tout en s'amusant.

Que sera l'avenir des activités au lac Sept-Îles?

Comme toute chose, les goûts et les intérêts changent. La population du lac change également et nous assistons à un rajeunissement des résidents. Est-ce à dire qu'il est temps de revoir notre liste d'activités annuelles? Bien sûr.

Sera-t-il nécessaire que des représentants de la nouvelle génération s'impliquent? Bien sûr.

Que diriez-vous d'un comité composé de résidents (permanents et/ou saisonniers) que je pourrais qualifier de « nouvelle génération » qui lèveraient la main pour s'impliquer, réfléchir et planifier ce que serait l'avenir du comité des activités? Qui de mieux qu'eux pour assurer le maintien des activités et l'adaptation aux nouvelles réalités? Loin de moi l'idée d'écarter Guillaume et les membres actuels du comité, mais je suis certaine qu'ils accepteraient qu'un vent de fraîcheur vienne balayer leurs réflexions.

Soyez pro-actifs et impliquez-vous afin que ce comité, si important dans la vie communautaire du lac et pointer du doigt de nouveaux et de futurs résidents demeure un signe distinctif, notre marque de commerce.

À qui la chance?

ÉQUIPEMENTS PAQUET
Centre de location, de vente et de service combinant tous vos besoins

INTERSTATE BATTERIES

Location d'outillage

Équipement Propane
et remplissage de bombonne

Pièces/Accessoires VR

Équipement Solaire
Batteries de toute sorte, Panneau solaire

Catalogue En Ligne
7éme de VII

www.equipementspaquet.com

144 rue Saint-Jacques, Saint-Raymond 418 337-8101



Nos disparus



BÉDARD PROULX, LAURENCE, épouse de feu M. Bernard Proulx, décédée le 11 mars 2022, à l'âge de 91 ans et 9 mois. Elle était la mère de Guy, Anne et Benoit.



PAQUET, NICOLE, fille de M. Albert Paquet et de dame Gabrielle Châteauvert, épouse de feu Claude Paquet, décédée le 5 avril 2022, à l'âge de 77 ans. Elle était la mère de Katleen et de Stéphane.



BERNIER, JEAN-GUY, époux de feu Louise Tanguay, décédé le 23 février 2022, à l'âge de 76 ans. Autrefois résident du lac.



PROULX, LUCIEN, décédé le 22 septembre 2021 à l'âge de 97 ans. Il était l'époux de dame Marguerite-Marie Papillon, décédée en 2011. M. Proulx a été un résident du lac pendant de nombreuses années au 5443 et il était le père de Jacques Proulx.



FOLEY, JEAN-LOUIS (p.m.e.), natif de Saint-Casimir, décédé le 6 mars 2021, à l'âge de 94 ans. Il a été un résident du lac au 4798.



THOMPSON, LARRY, époux de dame Carol Balfour, décédé à Lakeshore, le 15 mars 2022, à l'âge de 86 ans.



JULIEN, YVONNE, épouse de feu Maurice Vézina, décédée à Sasint-Raymond le 22 février 2022, à l'âge de 99 ans. Autrefois du 4903. Elle était la mère de France Vézina.



Aux familles touchées par ces départs,
les plus sincères condoléances.





**ALARME & SÉCURITÉ
OUELLET**

RESIDENTIEL ET COMMERCIAL

PLUS DE
15 ANS
D'EXPÉRIENCE

HUGO OUELLET, PROPRIÉTAIRE ET INSTALLATEUR

- APPAREILS FILER OU SANS FILS
- SYSTÈME POUR VOL, FEU OU PANIQUE
- SYSTÈME DE CAMÉRA HAUTE DÉFINITION
- VISIONNEMENT DE VOTRE RÉSIDENCE OU COMMERCE À DISTANCE
- SYSTÈME D'INTERCOM

SYSTÈME DE SÉCURITÉ À PARTIR DE 12.95\$/MOIS

172, avenue Saint-Michel
Saint-Raymond (Québec) G3L 3W5
Cell. : **418 554-4532**
Bureau : **418 337-3176**
ALARMEETSECURITEOUELLET.COM



- PLOMBERIE
- CHAUFFAGE
- GAZ NATUREL
- PROPANE

132, avenue des Trembles,
Saint-Raymond (Québec) G3L 3K7
418 809-0661
info@delaunieretfils.com

LES EXCAVATIONS FORESTIÈRES DC INC.









Transport et vente de sable, gravier, terre, 0 - 3/4 et autres

Excavation de tout genre • Chemin forestier
Fosses septiques et champ d'épuration
Entrée de chalet • Pose de ponceau
Enrochement • Terrassement • Fossé

418 337-8364

1555, rang Saint-Antoine, Saint-Léonard-de-Portneuf G0A 4A0

Daniel Cloutier, propriétaire
Licence RBQ : 8356-6000-38

Depuis
1962

*Cette année, je m'occupe de la maison.
Je change mes fenêtres !*

- **Manufacturier de portes et fenêtres**
- **Vente et installation**

- Fenêtre PVC
- Fenêtre hybride
- Porte-patio
- Porte de garage
- Porte d'acier



418 329-2850

84, av. d'Auteuil, **Saint-Basile**

P.B.C. : 8293-6105-20



Mario Boilard
Notaire et
conseiller juridique
mboilard@notarius.net

*Votre notaire,
un partenaire de confiance !*



Nathalie Renaud
Notaire et
conseillère juridique
nrenaud@notarius.net



BOILARD, RENAUD
NOTAIRES INC.

SIÈGE SOCIAL - SAINT-RAYMOND
196, avenue Saint-Michel
Saint-Raymond (Québec) G3L 3W6
Téléphone : 418 337-2222
Sans frais : 418 254-8924
Télécopieur : 418 337-2271

www.boilardrenaud.com

PLACES D'AFFAIRES

Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier :
4609, route de Fossambault, bureau 102
Téléphone : 418 875-1671
Val-Bélair : 1800, ave Industrielle, bureau 102
Téléphone : 418 842-4448
Cap-Santé : 348, route 138
Téléphone : 418 285-5457
Pont-Rouge : 86, rue du Collège, bureau D
Téléphone : 418 254-8924



SAVOIR-FAIRE, FIABILITÉ ET QUALITÉ



RÉSIDENTIEL • COMMERCIAL • MUNICIPAL

*Pavco fait
la différence!*

ESTIMATION GRATUITE

- Asphaltage • Resurfaçage
- Terrassement • Excavation
- Bordures de béton de toute sorte
- Interbloc

RÉSERVEZ-TÔT

221-A, Edward-Assh, Ste-Catherine-de-la-J.-C.
www.pavcoasphalte.ca • **418 808-6544**
RBQ : 8347-1706-23

Expertises M.P. & fils



*"La référence lorsque
vous avez besoin d'une
installation septique"*



Plus de 10 ans d'expérience !

418 286-4450
www.expertisesmp.com
info@expertisesmp.com

Propriétaires : Sabrina Moisan Beupré, ing. et Isabelle Paquet



Pharmacie M. Michaël Gariépy



Vous souhaitez un bel été
et profitez de notre service de
LIVRAISON GRATUITE
et ce pour tous les produits
en magasin.

212, avenue Saint-Jacques, Saint-Raymond
418 337-3030 • www.jeancoutu.com





Livraison

du mardi au dimanche dès 16h00

Vous pouvez maintenant commander en ligne via notre page Facebook : Restaurant Le Nocturne

ou notre site web : www.restaurantlenocturne.com



Vos projets, notre passion depuis 60 ans

- > QUINCAILLERIE
- > MATÉRIAUX
- > DÉCORATION
- > LIVRAISON

DÉPOSITAIRE DES PRODUITS



REMPLISSAGE DE PROPANE



- FLEURS ANNUELLES
- LÉGUMES
- SEMIS

CONCOURS

Gagnez **100\$**

Avec tout achat, courez la chance de gagner une **carte-cadeau** (1 gagnant par mois)

Gagnez **2000\$**

De plus, chaque gagnant devient finaliste au grand tirage du 29 octobre 2022 : un **séjour au Chalet en Bois Rond**



TERRE • ENGRAIS • PAILLIS • PRODUITS PERMACON • BOIS TRAITÉ
DÉPOSITAIRE DES BARDEAUX **UKO**



PAULIN MOISAN
SAINT-RAYMOND | 418-337-2297



Pendant que vous profitez de l'été



YVAN NADEAU GENEST
COURTIER IMMOBILIER
RÉSIDENTIEL ET COMMERCIAL AGRÉÉ DA

DONALD DENIS
COURTIER IMMOBILIER

**ON S'OCCUPE
DE TOUT**

ÉQUIPE **YVAN
NADEAU
GENEST**



418 948-1000

WWW.YVANNADEAUGENEST.COM

Le comité de la bibliothèque et de la Foire du livre

Il arrive qu'un comité de l'APLSI se forme suite à une initiative d'un ou d'une résidente du lac. C'est le cas du comité de la bibliothèque. Sœur Aliette Marchand, de la Congrégation des Sœurs de la Charité de Saint-Louis qui possédait un chalet au lac, est la fondatrice de la bibliothèque en 1974. Pendant 26 ans, elle assure le développement de la bibliothèque avec ses consœurs en sollicitant la collaboration d'autres bibliothèques, de librairies, etc... Les installations sont également offertes par la congrégation. À cette époque, c'est dans la sacristie de la Chapelle de Notre-Dame de l'Assomption que l'on retrouve des livres à emprunter pendant la saison estivale. L'objectif est de fournir de la lecture aux résidents et saisonniers, jeunes et adultes afin d'agrémenter leurs vacances, mais aussi de permettre aux enfants d'entretenir leur compétence en lecture au cours du long congé d'été.

Petit à petit des résidentes du lac se joignent à Sœur Aliette, heureuses de collaborer au développement de ce service qui leur tient à cœur, étant elles-mêmes lectrices. C'est ainsi que, lors de la retraite de Sœur Aliette, un comité est déjà formé pour prendre la relève. D'ailleurs, un sondage réalisé par l'APLSI confirme le désir des résidents de conserver ce service. Le 13 août 1999, Jacques A. Bilodeau, alors directeur de l'APLSI, obtient de la Congrégation religieuse une cession de tous les livres en faveur de notre association. Cette dernière reconnaîtra désormais le comité de la bibliothèque comme un des leurs. Par la suite, M. Bilodeau aménage une nouvelle installation dans l'espace de la chapelle. La bibliothèque devient un projet de la communauté du lac. En effet, de nombreux résidents donnent généreusement une grande quantité de livres. Des autrices, résidentes du lac, font également don de leurs livres. Mme Lina Rousseau offre gratuitement toute la collection de livres pour enfants dont « Galette ». Mme Michelle Tremblay Lacoursière, en plus d'être bénévole et de prodiguer



ses précieux conseils littéraires, offre gracieusement ses romans. Des activités sont organisées. Par exemple, les jeunes se regroupent à la bibliothèque pour lire des bandes dessinées les mercredis avant-midi! Celles-ci sont encore précieusement conservées à la bibliothèque.

Ce comité de bénévoles, sous la responsabilité de Mme Jacqueline Côté Bilodeau, organise la 1^{ère} Foire du livre usagé. Dès la première, la Foire remporte un grand succès et devient un lieu de rencontre entre résidents et saisonniers. Ainsi, les surplus de livres sont écoulés, les profits permettent l'achat de nouveautés et assurent l'autonomie financière de la bibliothèque. On redonne

à la communauté tout en offrant une seconde chance aux livres, et ce, à très bas prix. L'évènement devient annuel et perdure encore puisque nous avons souligné la 20^e édition l'année dernière...

L'éventualité de la démolition de la chapelle oblige le comité à relocaliser la bibliothèque. Des travaux majeurs effectués au Club nautique permettront d'installer la bibliothèque dans un nouveau local du rez de jardin en 2014. Mme Louise Leclerc, devenue responsable suite au départ de Jacqueline, réalise rapidement avec son comité de nouveaux bénévoles un environnement digne d'une bibliothèque de quartier!



« Redonner au suivant » demeure important pour le comité. En 2017, une opportunité se présente de faire

encore davantage pour la communauté! Un partenariat avec le SOS Accueil, organisme communautaire, s'organise et permet d'accumuler de plus en plus de livres pour la Foire du livre usagé. Toujours la principale source de financement de la bibliothèque, elle favorise aussi la lecture à l'échelle du comté. Des livres de qualité, maintenant vendus à la pesée, sont encore et toujours à très bas prix au grand bonheur de nombreux lecteurs! Il faut le reconnaître, à chaque semaine, ce partenariat exige un investissement de temps par le comité. Le volet culturel de ce comité de l'APLSI est très motivant pour les bénévoles et l'ajout de ce volet humanitaire l'est également. Chacun y trouve son compte et les profits de la Foire permettent un don au SOS Accueil, principal fournisseur de livres, pour la réalisation de leur mission.

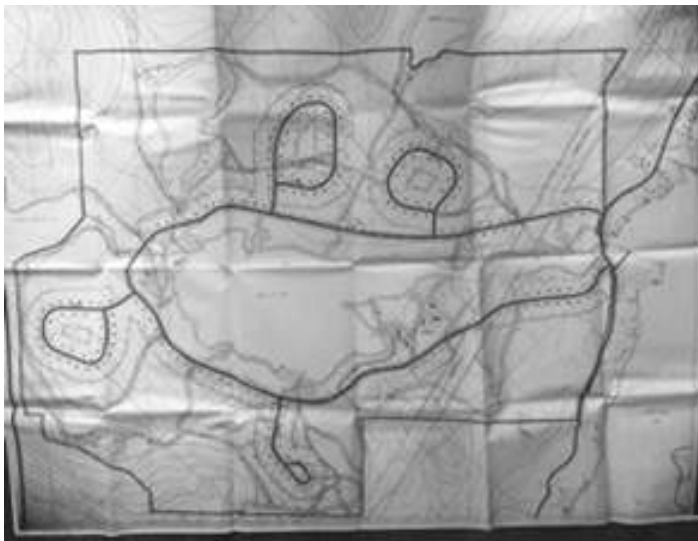
Mentionnons également que plusieurs livres offerts par les résidents du lac et des environs sont très récents, et si légèrement lus, qu'ils méritent d'être placés sur les rayons. Du même coup, la bibliothèque se renouvelle à moindre coût au grand plaisir des lecteurs. Depuis quatre ans, une douzaine d'abonnés profitent d'une rencontre mensuelle du Club de lecture pour échanges et partage.

En 2020, un réaménagement de l'étage a permis l'agrandissement de la bibliothèque et la rend plus conviviale avec son coin lecture pour enfants et adultes. Plus d'espace, plus de choix, plus d'abonnés! Toujours plus au calendrier, la bibliothèque est maintenant ouverte à l'année longue. Un mardi (p.m.) par mois, et depuis peu, un samedi (a.m.) par mois se sont ajoutés pour répondre à la demande des abonnés et comme d'habitude, tous les samedis matin d'été.

« Une réalisation est d'abord précédée d'une idée » dit-on! La bibliothèque en est une démonstration éloquent. Merci, Sœur Aliette Marchand d'en avoir eu l'idée! Merci également à tous les bénévoles qui ont contribué à la réaliser! Merci à toute la communauté du lac Sept-Îles qui a généreusement contribué à son déploiement et à sa pérennité depuis près de 50 ans! Le comité actuel est prêt à assurer une belle continuité! Bienvenue aux bénévoles qui veulent bien se joindre à nous pour la suite!

Un peu d'histoire concernant le comité de l'Environnement au lac Sept-Îles...

En 1968, un projet monstrueux veut naître au lac au Chien. La Compagnie John Murdock, active dans le domaine forestier, envisage de lotir et de mettre en vente tous les terrains en bordure du lac au Chien et de la passe entre ce lac et le lac Sept-Îles. Le poumon du lac Sept-Îles est menacé. La compagnie désire vendre plus de 150 terrains.



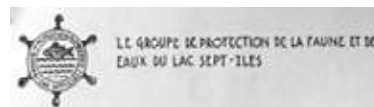
Le projet apparaît comme une catastrophe sur le plan écologique pour la communauté du lac Sept-Îles. Des boucliers se lèvent sous l'égide de M. Marcel R. Plamondon, député de Portneuf à Québec. Des représentations sont faites au Ministre des Terres et Forêts et le ministère se porte acquéreur de la dite propriété en compensation de droits de coupe pour la compagnie à l'extérieur de Portneuf. Le projet avorte et la suite est connue avec le transfert de cette partie de terrain à la station forestière de Duschenay en 1972.

En 1978, la problématique de pollution par les installations septiques autonomes autour du lac augmente. Il y a, à cette époque, 385 chalets. Un mandat est donné à la Firme Envirolab. Plus de 62% des installations sont

classifiées comme polluantes pour le lac. Ce n'est pas d'hier que le problème des installations septiques est présent autour du lac.

En 1981, le Groupe Roche est mandaté pour évaluer le degré d'artificialisation des rives du lac. Le rapport précise que 56% de la ceinture intermédiaire du lac présente un degré d'artificialisation qui va de élevé à très élevé, 28% de faible à modéré et seulement 16% est demeuré à l'état naturel.

En 1989, l'ancêtre du comité de l'Environnement de l'APLSI est formé sous la responsabilité de M. Florent Laberge et M. Jacques A. Bilodeau. Le comité se nomme : *Le groupe de protection de la faune et des eaux du lac Sept-Îles*.



Les principales actions gravitent autour de la pêche, de l'ensemencement de truites et la protection des eaux du lac. Les bénévoles du groupe réalisent des plans d'action pour la protection du lac, distribuent des arbres, restaurent des frayères, nettoient tous les affluents du lac et créent le fonds d'ensemencement, qui existe encore aujourd'hui.

En 1999, la Corporation d'Aménagement et de Protection de la Sainte-Anne (CAPSA) présente à l'APLSI la caractérisation des milieux humides des lacs Sept-Îles et des Aulnaies. Elle identifie 14 tributaires et 8 milieux humides à protéger.

En 2007, **la nature s'exprime et des éclosions de cyanobactéries** sont constatées au lac Sept-Îles. De nouveau, il y a une nouvelle mobilisation. La Diagnose écologique sommaire du lac Sept-Îles est déposée par la CAPSA au Bureau de direction. La situation est très préoccupante.

En 2008, le comité de l'Environnement dépose son plan d'action triennal : *Mon lac Sept-Îles... j'en prends soin*. La renaturation des rives passe par un règlement municipal de même que la vidange périodique des fosses septiques. La mise aux normes des installations septiques est urgente. L'adoption d'un règlement de sécurité nautique est aussi proposée pour mieux gérer les wake-boats et les motomarines. On parle alors de la création d'une patrouille nautique durant la saison estivale mais la mesure ne se concrétise pas.



Dans la foulée du nouveau plan d'action, un sous-comité du comité de l'Environnement se forme pour analyser la problématique du barrage du lac. M. Gille Hardy et M. Luc Proulx, avec la Ville de Saint-Raymond, développent un protocole de gestion du niveau du lac. En même temps, le comité conjoint Ville/APLSI prend vie pour faciliter les discussions avec la Municipalité. MM Michel Fleury, Marcel Paré et Pierre Asselin représentent l'APLSI sur ce comité.

En 2009, une consultation majeure sous la gouverne de M. André Martin permet de mieux connaître les caractéristiques des propriétaires du lac Sept-Îles. La population est relativement âgée et près de la retraite. L'âge moyen est de 56,5 ans. D'endroit de villégiature, le lac devient de plus en plus un lieu de résidence permanente : 49,3% sont des résidents permanents. La pression de la présence humaine sur le lac est de plus en plus importante.

En 2012, un grand chantier est entrepris dans le remplacement des anciens quais au club nautique. En plus, les rives sont aménagées ainsi qu'un jardin démonstratif. Le volet environnement est pris en compte.

En 2013, la Régie régionale de gestion des matières résiduelles de Portneuf (RRGMRP) prend en charge la vidange des fosses septiques des résidences sur le territoire de la Ville de Saint-Raymond. Par contre, les résidences des îles du lac sont exclues de l'entente et le sont encore aujourd'hui, en 2022, malgré les représentations de l'APLSI.

Dans le même ordre, le comité de l'Environnement dépose une demande à la Ville de Saint-Raymond pour que celle-ci fasse un relevé sanitaire de toutes les installations septiques situées dans le bassin versant du lac Sept-Îles afin de protéger notre lac contre les éclosions de cyanobactéries.

C'est à l'été 2015 que le projet se réalise par le Groupe Hémisphères. Plusieurs installations septiques doivent être corrigées.

En 2014, des travaux majeurs de réfection du barrage sont réalisés par la Ville de Saint-Raymond. L'eau s'écoule maintenant naturellement par le dessus du barrage.



En 2014, la situation des embarcations motorisées au lac s'intensifie. Dans les années 1990, les bateaux performants avaient des moteurs dont la puissance variait entre 80 et 100 chevaux-vapeur. Dans les années 2000, la norme s'est élevée entre 100 et 200 chevaux-vapeur, et maintenant, nous sommes rendus à 300 chevaux-vapeurs. De près de 550 embarcations au lac en 2009, nous sommes rendus à plus de 1000 embarcations motorisées aujourd'hui. Un code d'éthique est proposé aux membres.

En 2016, le comité se concentre sur la publication du *Guide du propriétaire*, la représentation auprès de la Ville dans le développement de la Baie-Vachon et procède à l'installation de bouées de renseignement sur le lac afin de protéger les zones sensibles peu profondes.

En 2017, une étude de caractérisation des fossés autour du lac est entreprise par la CAPSA à la demande du comité de l'Environnement et, à la suite d'inondations dans certains secteurs du lac, la Ville met en place un programme triennal de correction des fossés autour du lac par la suite.

En 2019, un projet de réglementation sur la puissance des embarcations au lac est abandonné face au manque de consensus parmi les membres de l'APLSI et une levée de boucliers. Le comité de l'Environnement priorise alors la sensibilisation à la réglementation. Un sous-comité est né et un programme de sensibilisation est adopté. Une nouvelle carte de navigation et un nouveau code de sécurité et de courtoisie pour les usagers du lac sont diffusés à tous les membres.

En 2019, le risque d'introduction de la myriophylle à épis au lac Sept-Îles est préoccupant pour les membres du comité de l'Environnement. Une campagne de prévention du myriophylle à épis est lancée s'appuyant sur un partenariat entre l'APLSI, la Ville de Saint-Raymond et la CAPSA. Une brigade de détection est mise en place par des bénévoles et un plan d'action sur trois ans est diffusé. Encore en 2022, il n'y a pas de myriophylle à épis dans notre lac. Le plan fonctionne.

En 2020, douze ans après la diagnose du lac, le comité de l'Environnement réalise un nouveau bilan de santé du lac. Les résultats de l'étude des diatomées démontrent que les actions préventives effectuées depuis les dix dernières années par l'APLSI ont été bénéfiques. Le taux de sédimentation dans le lac diminue et il n'y a pas de nouvelles espèces de diatomées associées à des floraisons de cyanobactéries. Par contre, le travail doit se poursuivre, car le taux de phosphore du lac est à son niveau le plus élevé, soit 5,3 microg/l. Le risque de revivre des éclosions de cyanobactéries au lac est encore présent.

En 2022, en lien avec les résultats de l'étude des diatomées, le comité de l'Environnement rédige un nouveau plan d'action. En l'honneur des réalisations antérieures, le comité de l'Environnement l'intitule :

Mon lac Sept-Îles... J'en prends soin – Plan d'action 2021-2026.

La priorité pour les années à venir est le phosphore, soit la malbouffe du lac.

Mais pourquoi faire tout cela? Notre motivation s'inscrit dans la protection de l'environnement. Protéger l'environnement, c'est préserver la survie et l'avenir de l'humanité. C'est donc une question de survie pour nous et les générations futures.

Plus près de nous, c'est principalement protéger notre lac et l'aider à bien vieillir pour nous permettre d'en profiter encore longtemps.

Merci à tous les bénévoles.

Le comité de l'Environnement de l'APLSI

L'évolution des communications ou du comité des communications au lac Sept-Îles.

On raconte que dans le tout début de la vie au lac les communications avaient souvent lieu lorsque les gens se déplaçaient en chaloupe pour aller voir s'il y avait du courrier pour eux. Celui qui jouait le maître de poste criait les nouvelles en même temps que l'annonce de courrier ou pas pour les rameurs.

Avec l'apparition des églises, on a profité du prêtre et du perron d'église pour faire l'annonce d'activités importantes pour les résidents du lac Sept-Îles.

Avec la formation de la première association, on a commencé à demander aux directeurs de l'association de faire du porte-à-porte pour informer les résidents et pour leur demander une contribution afin de faire vivre cette association. Est-ce un manque de communication ou d'intérêt ou de gestion? Mais cette association a connu des difficultés financières et a dû faire faillite. Heureusement, la corporation de l'archidiocèse de Québec a racheté les actifs qu'elle a revendus à l'APLSI vers le milieu des années 1990.

Votre présente association fondée en 1971, l'APLSI, a obtenu sa charte en 1973. Mais avant même l'obtention de la charte, les membres fondateurs avaient élaboré une stratégie de communication qui se voulait personnalisée et avec des acteurs de leur milieu immédiat. On avait donc divisé le territoire du lac Sept-Îles en cinq secteurs. Chaque secteur avait un nombre de directeurs proportionnel au nombre de résidents. Chaque directeur avait la responsabilité de visiter un certain nombre de résidents pour les renseigner sur l'association, pour s'informer de l'état de leur fosse septique existante, de communiquer l'importance de protéger notre lac et, pour ce faire, de les encourager à corriger leur fosse septique, de demander leur contribution nécessaire à la survie de l'association. On profitait aussi de l'occasion pour informer le résident des activités à venir.

En plus de cette visite que certains qualifiaient à la blague, de visite paroissiale, on demandait au directeur de passer devant les quais pour annoncer la tenue d'activités ou la tenue de l'assemblée générale. On profitait aussi du perron de l'église et d'un mot du prêtre avant son sermon.

Comme moyen de communication, comme moyen de financement *L'Alouette* a vu le jour de façon officielle en 1974.

Les directeurs étaient heureux d'avoir *L'Alouette* à distribuer à ceux qui payaient leur cotisation, cela rendait leur tâche plus facile. *L'Alouette* constitue toujours un objet de collection pour plusieurs membres.

Quelques années plus tard, on a utilisé un système de haut-parleur sur un bateau qui faisait le tour du lac en livrant son message pour annoncer les différentes activités comme la parade de bateaux ou l'immense feu sur le terrain du club et plus tard les feux d'artifice ainsi que l'assemblée générale.

La visite par les directeurs a été remplacée par un envoi postal à chaque résident, car cela accélérât les communications et permettait à chacun d'avoir à temps le calendrier des activités avant la saison estivale, en particulier les cours offerts aux jeunes pendant la saison estivale et le moment de l'inscription. Pour compléter le calendrier et informer les gens avant la parution de *L'Alouette*, on commence à produire un *Mini-Alouette* qui accompagnait l'envoi. Avec l'avènement du site internet, on a arrêté l'envoi du *Mini* pour le placer sur le site web. On vient d'arrêter sa publication en 2022, car jugé non nécessaire maintenant.

Lors des différentes campagnes pour protéger notre environnement, on a ajouté des conférences de presse, des entrevues avec des animateurs de radio comme

André Arthur, des manifestations sur le lac contre certaines activités qui nuisaient à l'environnement et à la quiétude des résidents du lac.

La difficulté de continuer à intéresser les grands réseaux à nos communications nous a menés à utiliser les journaux locaux comme moyens de publicité en plus d'y ajouter des panneaux publicitaires aux deux points d'entrée au lac.

L'invitation a souvent été faite aux journaux et aux stations de radio ou de télé à assister à des conférences de presse organisées pour promouvoir principalement la sauvegarde de l'environnement de notre lac.

Le numérique ayant fait son apparition, on a, dès 2008, commencé à utiliser un site internet pour une publication plus dynamique et accessible en tout temps pour nos membres et la communauté élargie du lac Sept-Îles. On y voyait le mot du président et les différentes manchettes pour faire les annonces et le compte-rendu des activités. Comme l'environnement est certainement la mission la plus importante de l'APLSI, une importante section pour l'environnement a été ajoutée au site web. Vous trouvez dans cette section une grande quantité d'informations toujours disponibles avec des outils de recherche pour vous aider à retrouver l'information environnementale que vous cherchez.

L'importance des activités et le plaisir des gens à voir leurs photos lors de leur participation à ces activités nous a menés vers le développement de la section activités du site où on retrouve l'annonce de l'activité, le compte-rendu textuel de l'activité et aussi des liens vers des diaporamas ou des vidéos.

Rapidement nous avons ajouté un intranet au bénéfice des directeurs afin de concentrer toutes nos informations à la même place. En même temps, cela permet de gérer plus facilement le respect de la confidentialité de certains documents par la gestion de l'accès selon la tâche et le poste du directeur.

La réponse aux besoins de nos résidents qui voulaient plus de temps d'ouverture sans trop augmenter les frais d'exploitation du club a été de développer certains outils et de les rendre disponibles via la section membre du site web de l'APLSI pour améliorer la communication

sur certains aspects. Parmi ces services on note la réservation des terrains de tennis et de pickleball, un code pour ouvrir la barrière de la descente à bateaux sans pour autant diminuer les vérifications. Donc après une vérification et une inspection du gardien, une vignette est remise pour l'embarcation. Le système informatique essaie de faire les vérifications que le gardien ferait, sauf l'aspect visuel qui a été fait une fois par le gardien. Ce système s'appuie sur la responsabilité des membres. Ces systèmes demandent quand même de l'énergie de la part de bénévoles pour compléter les communications non prévues au système ou pour aider un membre à utiliser le service. La réservation de salles, sous certaines conditions, est aussi disponible aux membres en règle. (Le système considère la date du 15 avril ou plus tôt si le lac cale avant comme date pour être membre en règle et votre cotisation doit avoir été payée.

Les messages aux propriétaires qui laissent leur adresse courriel ont remplacé la tournée du lac avec un système de haut-parleur. Moyen plus efficace et personnalisé. Même si vous choisissez de ne pas recevoir de courriels publicitaires de l'APLSI, cette adresse courriel est maintenant essentielle pour avoir accès à plusieurs services de votre association.

Lentement, l'ère du numérique est aussi en train de changer ce processus. Le premier à subir ce changement a été le calendrier qui était un instrument de communication figé ne répondant plus aux besoins changeants des activités, car lorsque le calendrier arrivait dans les mains des utilisateurs, déjà il était désuet. Alors on a commencé à le rendre dynamique sur le site et, au lieu de l'expédier aux résidents, maintenant ils peuvent le consulter au besoin et l'imprimer si cela leur convient mieux. Mais certains ont choisi de s'abonner au calendrier numérique et reçoivent donc automatiquement les modifications directement dans leur propre calendrier. C'est plus facile quand vient le temps de planifier une activité, car on voit immédiatement la tenue d'une activité du club.

Le comité des communications a résisté longtemps à l'utilisation de Facebook à cause de la politique de l'envahissement de la vie privée des gens, une politique qui fait que tout ce qui est déposé sur leurs pages devient leur propriété, un manque de contrôle de l'information ainsi que la rigidité du processus, etc. Mais, avec une

utilisation de plus en plus grande de nos membres de ce média et à la demande de certains, nous avons maintenant une page Facebook qui relaie une partie de l'information instantanément.

À la demande de certains membres qui aimeraient une communication plus grande avec leur dossier, le comité des communications va probablement ajouter à la consultation déjà possible de votre dossier, la possibilité de modifier votre dossier en ligne et d'amorcer un virement interactif après avoir rempli un formulaire dans

la section membre. Pour les nouveaux membres, le processus est déjà bien détaillé sur le site.

Comme vous pouvez le constater, le comité des communications a évolué dans le temps avec les moyens de communication utilisés et cela toujours dans l'optique d'être plus efficace à fournir l'information aux membres.

Nous allons continuer à suivre l'évolution afin de mieux vous informer.

Quoi de neuf au comité de l'Environnement

Malgré le statut de pandémie au Québec, le comité de l'Environnement de l'APLSI a poursuivi ses activités durant la dernière année. Ses membres, Georges Paradis, Marcel Paré, Luc Proulx, Marc Rondeau et moi-même, avons travaillé à réaliser les priorités environnementales identifiées dans la planification stratégique 2021-2026 (www.aplsi.com).

Fiers de leurs accomplissements depuis plusieurs années, les bénévoles du comité contribuent à la préservation de la qualité du milieu naturel du lac et du bassin versant du lac Sept-Îles dans une perspective de développement durable.

Comme responsable de ce comité, je les remercie chaleureusement.

L'année 2021 a permis de faire avancer plusieurs dossiers.

1. Développer une approche et un plan de préservation à l'échelle du bassin versant du lac Sept-Îles;

Le bilan de santé du lac (étude des diatomées) a été

réalisé. Les résultats ont démontré que nous avons réussi à décroître le taux de sédimentation dans notre lac et que les efforts effectués au fil des ans pour contrer l'érosion, le ruissellement et le transport des sédiments semblent avoir été bénéfiques. Il n'y a aucune apparition de nouvelles espèces de diatomées associées à des floraisons de cyanobactéries récurrentes. Par contre, la concentration du taux de phosphore total (Pt) ne cesse de s'accroître et est, en 2020, à son niveau le plus élevé (5,3 microgr/l). Nous avons de plus une perte de biodiversité au niveau des diatomées benthiques dans notre lac, ce qui signifie que l'eutrophisation du lac (vieillesse) s'accélère et qu'il faut continuer à agir.

L'élaboration du nouveau plan d'action environnemental « **Mon lac Sept-Îles... j'en prends soin – 2021-2026** » a été réalisée. Sa mise en œuvre va débuter en 2022.

2. Poursuivre la prévention de l'introduction et la propagation de plantes exotiques envahissantes, dont le myriophylle à épi;

La mise en œuvre du plan d'action 2020-2022 s'est poursuivie en 2021. Des actions de concertation/mobilisation, sensibilisation, la mise en place de bonnes pratiques de

prévention et détection ont été réalisées en 2021. En août, la brigade de détection composée de bénévoles a poursuivi ses activités. Le 24 mars 2021, la proposition de l'APLSI pour la gestion des accès au lac pour prévenir l'introduction du myriophylle à épi a été déposée au comité conjoint.

De plus, la Ville étudie actuellement l'option de l'installation d'une station de lavage pour les embarcations sur le terrain de l'ancienne chapelle.

3. Concilier l'usage des embarcations à moteur au maintien de la qualité de l'eau et des écosystèmes riverains;

Une nouvelle [carte du lac](#) a été réalisée incluant un [dépliant de sensibilisation aux bonnes pratiques pour les usagers du lac](#) (www.aplsi.com).

Nous avons maintenant un nouveau [code de sécurité et de courtoisie pour les usagers du lac](#) (www.aplsi.com). Pour le faire connaître, plusieurs manchettes et capsules vidéo ont été publiées sur notre site internet et notre page Facebook.

L'année 2021 a accueilli pour sa première année la brigade nautique sur le lac. Aux dernières nouvelles, elle devrait être de retour en 2022.

4. Réduire au minimum l'apport de sédiments et de nutriments (phosphore, azote) dans le lac et éviter leur dispersion;

La mise aux normes des installations septiques autonomes (ISA) est essentielle pour la réduction des apports en phosphore. Plusieurs ISA ont été corrigées dans les dernières années, mais il faut poursuivre le travail. La demande pour une nouvelle caractérisation des ISA (catégorisées B- en 2015) a été faite dernièrement à la Ville.

5. Protéger les bandes riveraines;

Le bilan de l'évaluation de l'état des rives du lac, faite par la Ville en 2019, a été retardé en raison de la pandémie. Une relance est prévue en 2022.

6. Préserver les milieux naturels et le couvert forestier à l'échelle du bassin versant du lac Sept-Îles;

7. Assurer la protection et prévenir la perte de milieux humides dans le bassin versant du lac Sept-Îles, dont le milieu humide de la Baie Vachon;

Le milieu humide de la Baie Vachon sera protégé dans le règlement de zonage de la Ville.

8. Favoriser la préservation de la biodiversité de la faune aquatique, aviaire et terrestre;

9. S'assurer que les membres disposent de toute l'information pertinente en ces matières

Je profite de l'occasion pour inviter toute personne autour du lac à venir se joindre à notre équipe (environnement@aplsi.com).

Je vous souhaite un bel été 2022.

Pierre Gourdeau

Responsable du comité de l'Environnement – APLSI

Des zombies sous haute surveillance au lac Sept-Îles

Des zombies au lac Sept-Îles? Parle-t-on de ces êtres irréels, d'un look peu agréable, qui se multiplient, qui se propagent et que rien ne semble arrêter. Ne laissant que l'option de les surveiller de près pour les attraper dès leur apparition?

Non, il n'y a pas de zombies au lac Sept-Îles. Mais il y a la plante zombie qui elle n'est pas une histoire d'halloween. Elle est bien réelle. On surnomme ainsi le myriophylle à épi. Une plante exotique envahissante qui a déjà dévasté plus de 180 lacs au Québec dont le lac Sergent, plus près de nous.

Pourquoi surnommer le myriophylle à épi la plante zombie? Parce qu'un tout petit morceau de tige ira s'enraciner ailleurs pour former une nouvelle colonie. Plus on tente de les arracher, plus elles se multiplient, plus elles se propagent. Elle trouve refuge dans des profondeurs de 1 à 10 mètres. Les tiges sont minces et se recourbent près de la surface de l'eau où elles forment des amas plus denses d'un look peu agréable rendant ainsi la baignade et la navigation pratiquement impossibles. Presque de vrais zombies!

Voici le look peu agréable de ces plantes rendues à maturité :



Tel est le cauchemar vécu par des milliers de villégiateurs un peu partout au Québec!

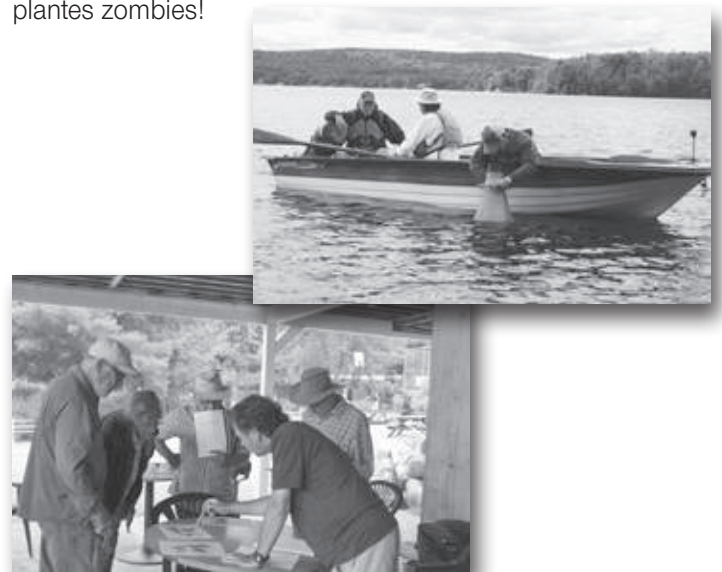
La détection précoce : un outil névralgique

Depuis 2019, dans le cadre d'un plan concerté, entre la Ville, l'organisme de bassin versant la CAPSA et l'APLSI, des bénévoles du lac oeuvrent à la détection précoce de la plante zombie au lac Sept-Îles.

Le mot précoce a ici toute son importance pour un lac qui, comme le lac Sept-Îles, ne semble pas encore être envahi. Car, en agissant en amont, avant l'apparition de la plante dans un lac, les villégiateurs peuvent encore, avec des activités de détection, identifier les secteurs touchés et surtout les signaler rapidement afin d'éviter que des embarcations fractionnent des tiges entraînant ainsi leur propagation ailleurs dans le lac.

Mais qui sont ces chasseurs de plantes zombies au lac Sept-Îles? Ils sont environ 13 bénévoles qui, en fin de saison, de la fin août à la mi-septembre sillonnent les rives du lac, dans de petites embarcations, en zigzaguant, à la recherche de cette plante exotique envahissante. Un travail colossal, d'une valeur inestimable pour protéger le lac Sept-Îles de ce fléau. L'APLSI désire remercier grandement ces bénévoles pour leur support et qui, notamment, fournissent embarcations et essence pour la réalisation de cette opération.

Voici quelques images illustrant le travail de nos chasseurs de plantes zombies!



Les résultats en 2021 de la détection précoce

En équipe, avec le souci de planifier leurs recherches, les bénévoles ont encore une fois passé au crible certains secteurs du lac en 2021. Particulièrement près des descentes à bateaux lesquelles constituent, de façon générale, la principale porte d'entrée de ces plantes envahissantes.

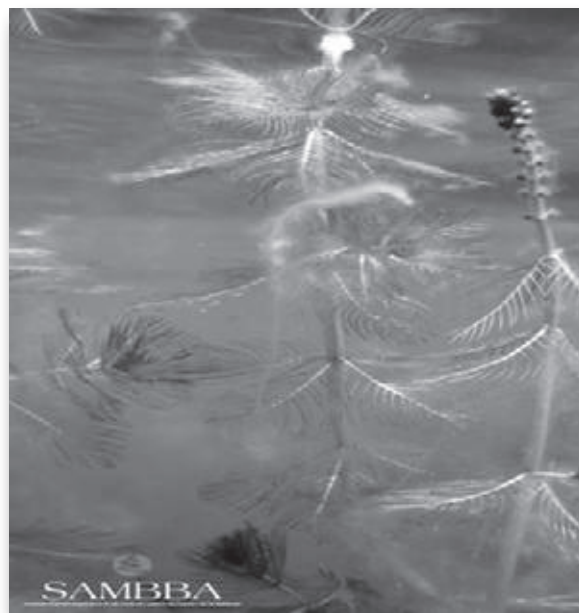


Pour 2021, les résultats de la détection sont encore encourageants. Pour l'instant, le myriophylle à épi n'a pas été détecté dans les secteurs d'observation retenus par l'équipe de bénévoles. Les résultats de leur travail est consigné dans un rapport remis aux partenaires de l'APLSI. Il peut être consulté sur le site de votre association.

Le rapport est cependant sans équivoque pour la suite des choses : un protocole d'intervention d'urgence doit être élaboré sans tarder en cas de détection; obtenir une liste des descentes à bateaux, afin poursuivre la détection près de celles-ci; réaliser un inventaire exhaustif des herbiers du lac par un organisme spécialisé.

La détection précoce : l'affaire de tous

Peut-on faire chacun notre part? En faire plus? Certainement! Bien entendu, en retirant tout brin de cette plante de son embarcation avant de la mettre à l'eau. Mais aussi, en demeurant vigilant et en signalant la présence possible de cette plante à la Ville de Saint-Raymond. Voilà à quoi ressemble cette plante aux allures inoffensives dont la feuille a l'apparence d'une plume qui comporte de 12 à 24 folioles.



2022 : une chasse encore plus intensive de la plante zombie

En 2022, le travail des bénévoles sera complété par la réalisation d'un inventaire des herbiers au lac Sept-Îles par la CAPSA, l'organisme de bassin versant oeuvrant dans Portneuf. Un tel inventaire sera une première au lac Sept-Îles. Les villégiateurs du lac pourront ainsi disposer d'un outil de connaissance de la richesse du lac et aussi, il va de soi, d'un relevé de détection encore plus exhaustif quant à la présence du myriophylle à épi.

Cet effort de la CAPSA dans le cadre du plan d'action contre le myriophylle est particulièrement apprécié.

Corvée de nettoyage

Une corvée réussie : un nettoyage du fond du lac en face du Club nautique a permis de retirer de nombreux débris et objets divers, grâce au travail bénévole de l'école de plongée Louis Guay, partenaire du Camp Portneuf





Le lac Sept-Îles au régime!

L'étude de caractérisation réalisée en 2020-2021 par l'APLSI indique que notre lac subit un enrichissement important en phosphore. Puisque le phosphore est la malbouffe du lac, il est primordial de mettre rapidement le lac au régime.

Les sources de phosphore

Le phosphore est reconnu comme étant le principal élément nutritif à l'origine de la prolifération des cyanobactéries, des plantes et des algues dans un lac.



Les principales sources de phosphore conduisant à son eutrophisation (vieillissement du lac) sont :

- Installations septiques autonomes non conformes;
- Utilisation de produits domestiques avec phosphate;
- Engrais utilisés pour les gazons et les plantes en bordure du lac;
- Érosion des sols mis à nu et le manque de couvert végétal aux abords du lac dans la bande riveraine;
- Eaux de ruissellement du bassin versant;
- Libération du phosphore emmagasiné dans les sédiments au fond du lac par le brassage des embarcations motorisées.

Ce que vous pouvez faire pour diminuer les apports en phosphore dans le lac :

« Parce que je suis soucieux de l'environnement, j'applique le principe de précaution et j'adopte les écogestes requis »

Je m'assure que mon installation septique autonome fonctionne adéquatement (Une installation d'avant 1981 est, jusqu'à preuve du contraire, nécessairement non conforme et je devrais la remplacer).

J'utilise des produits domestiques sans phosphate

J'élimine l'utilisation d'engrais sur mon terrain

Je prends soin de ma bande riveraine (15 mètres de profondeur est la recommandation)

J'évite de faire de grosses vagues avec mon embarcation et je diminue ma vitesse à 5km/h dans les zones peu profondes



Je protège l'environnement de mon lac pour les générations présentes et futures

J'agis pour :



prévenir les éclosions de cyanobactéries



réduire la croissance des algues et des plantes dans le lac



protéger les espèces aquatiques et la pêche



préserver la qualité de l'eau du lac



protéger la valeur foncière de ma propriété

Plus d'informations:
www.aplsi.com : Plan d'action 2021-2026 :
Mon Lac Sept-Îles...J'en prends soin



Scannez-moi

"L'assurance,
une tranquillité
d'esprit"

Contactez-nous :

1220-15 boul Lebourgneuf, Qc,
G2K 2G4
418-626-0400
info@juliensf.com
www.juliensf.com

L'équipe de Julien
Services Financiers vous
souhaite un bel été !



J U L I E N
SERVICES FINANCIERS



MCB CONSTRUCTION
RÉSIDENTIEL - COMMERCIAL

LE FORESTIER
GHISLAIN C. BÉDARD LTÉE

EXCAVATION

• résidentielle • commerciale

Installateur

Ecoflo®

SYSTÈME **ENVIRO||SEPTIC**

BIONEST
Incubateur & Terminé

RBQ 2355-8463-65

**ENTREPRENEUR GÉNÉRAL EN CONSTRUCTION
& CONSTRUCTION DE CHALET EN FORÊT**

• MACHINERIE FORESTIÈRE • PÉPINE • EXCAVATRICE • FOSSE SEPTIQUE

418 284-3249

500, rang Saguenay, Saint-Raymond (Québec) G3L 3G1

L'anguille

Ce poisson aux allures de serpent, répugnant pour certains, est pêché et consommé dans le monde entier. Il est particulièrement apprécié en Asie, notamment au Japon, depuis plus de 400 ans. L'anguille est, de nos jours, généralement dégustée en brochettes grillées et trempées dans une sauce à base de soya et de mirin (alcool de riz) et ce, dans des restaurants spécialisés. Le philosophe et naturaliste de l'Antiquité grecque Aristote les aurait même étudiées il y a 2300 ans. On pense que l'anguille qui compte 19 espèces et sous-espèces est apparue il y a 60 millions d'années près de l'île de Bornéo pour essaimer dans tous les océans de la planète, hormis l'Antarctique. Les anguilles naissent dans la mer des Sargasses près de Cuba pour ensuite se laisser porter par les courants vers les continents et remonter dans les rivières où elles se développent et y vivent en moyenne de 5 à 15 ans avant de nager à nouveau vers le large pour y pondre et mourir.

En 2014, l'anguille du Japon a été inscrite sur la liste rouge des espèces menacées de l'Union internationale pour la conservation de la nature. Comment expliquer le déclin mondial de l'espèce? Plusieurs facteurs, tous imputables à l'homme, entrent en cause : la surpêche, le braconnage, les changements climatiques, les aménagements des rivières, la bétonisation des berges, la pollution, les barrages perturbant leurs migrations, comme celui du lac Sept-Îles pour notre anguille, et les turbines qui causent beaucoup de mortalité. Tout cela a mené à l'imposition de quotas de pêche pour tenter de sauver l'espèce.

Pour contrer la diminution de l'espèce, les japonais effectuent des tentatives d'élevage avec plus ou moins de succès à partir des larves qui deviennent des civelles, ces jeunes anguilles d'environ 8 cm. On comprend que l'opération a pour but de non seulement sauver l'espèce, mais aussi de protéger le précieux apport économique que constitue ce produit de luxe qu'est l'anguille. En 2020, un kilo de civelles se négociait en moyenne à 15 000 \$ au Japon.

L'an dernier, soit le 15 juin 2021, le projet de la nation huronne-wendat visant à installer une passe migratoire permettant aux anguilles de franchir le barrage du lac Sept-Îles a été présenté aux riverains en vue d'obtenir leur appui. Comme la Ville est propriétaire du barrage, c'est elle qui devait donner son aval au projet. Pour l'aider dans sa prise de décision, elle a offert aux propriétaires riverains de donner leur avis en faveur ou non du projet

(vote par internet). Suite aux appréhensions manifestées, la Ville n'a pas accepté que la passe soit installée. Ma déception s'est ajoutée à celle des initiateurs du projet. J'avais regardé et écouté la présentation virtuelle avec intérêt. Comment comprendre les craintes de certaines personnes concernant la montée de ce poisson dans le lac Sept-Îles? N'y aurait-il pas aussi un brin de racisme là-dessous?

Comme l'a signalé une des animatrices, Mme Trépanier, il y a eu et il y aurait probablement encore quelques anguilles dans le lac. Cette espèce cohabite avec les autres espèces, y compris l'homme et, à ce que je sache, n'a jamais mordu qui que ce soit. C'est un poisson, pas un serpent, et ce n'est pas plus dangereux qu'une truite de 24 pouces. Il faut dire que j'ai appris à ne pas craindre l'anguille, car étant jeune, je me souviens que mon père, en été, achetait parfois une anguille d'un vendeur ambulancier de poisson.

Certains, lors de la présentation et comme si l'anguille était destructrice, ont signalé les efforts des riverains pour la renaturation du lac, i.e. essayer de retrouver un état proche d'un état naturel initial. Permettre à l'anguille de vaincre l'obstacle que l'homme lui a imposé en érigeant un barrage ne devrait-il pas s'inscrire itou dans cet élan de renaturation? En passant, l'anguille peut, occasionnellement, contourner les obstacles par voie terrestre. Ici, au lac, compte tenu de la configuration des lieux, ce serait un peu difficile.

Pour celles et ceux qui douteraient de la présence de l'anguille dans le lac, il y a, dans *L'Alouette* de 1993, en page 86, une photo témoignant de sa présence. Elle avait été trouvée morte coincée sur la grille du barrage ayant été installée pour empêcher les truites ensemencées de gagner la rivière Portneuf.



Bref, pour que le projet se réalise, il n'aurait pas fallu craindre cette installation, pas plus que les hurons-wendats, comme s'il s'était agi de plaies d'Égypte. Les « anti » ont crié le plus fort.



TOUS CE QUE VOUS CHERCHEZ SOUS LE MÊME TOÏT!

CHIENS, CHATS, CHEVAUX, RONGEURS, OISEAUX, POISSONS, POULES, RIPE

et vos marques de nourritures préférés



Élégance
Animale

nutrition | suppléments | toilettage

702 Côte Joyeuse 418-337-1321

Les spécialistes du bord de l'eau



**NOUVELLE
DEMEURE**
AGENCE IMMOBILIÈRE



**ERIC
Paradis**

Courtier immobilier inc
Résidentiel & Commercial

@ eric.paradis1@gmail.com
Cell. 418 580-1378
Bur. 418 627-1212



**ALEX
Cayer Paradis**

Courtier immobilier
Résidentiel

@ alexcayerp@gmail.com
Cell. 418 929-2049
Bur. 418 627-1212

ericparadis.com

MON LAC SEPT-ÎLES... J'EN PRENDS SOIN

Plan d'action 2021-2026

Selon l'étude de caractérisation (étude des diatomées) réalisée en 2021 par l'APLSI en partenariat avec CIMA + et le Programme de soutien régional aux enjeux de l'eau (PSREE) du MELCC, notre lac subit un enrichissement important en phosphore.

Puisque le phosphore est la malbouffe du lac, il faut mettre le lac Sept-Îles au régime pour prévenir les éclosions de cyanobactéries et réduire la croissance des plantes et des algues dans notre lac.

Voici notre nouveau plan d'action en environnement : Mon lac Sept-Îles... j'en prends soin, 2021-2026.



Objectif du plan d'action : Permettre à l'APLSI, ainsi qu'aux partenaires impliqués, de mieux cibler les actions à mettre en œuvre, d'assurer leur réalisation et leur suivi afin de poursuivre les efforts pour la protection de l'environnement au lac Sept-Îles et réduire ses apports en phosphore.

Ce plan d'action a été réalisé par les membres du comité de l'Environnement de l'APLSI en collaboration avec la CAPSA.

OBJECTIFS ET MOYENS D'ACTION

1. Documenter les sources des apports de phosphore au lac :

- a) Élaborer un plan d'échantillonnage des espèces benthiques de diatomées vivantes dans les

zones littorales du lac incluant les tributaires (ex. : Gosford, lac au Chien, lac aux Cèdres, lac des Aulnaies...);

- b) Demander à la municipalité de Saint-Raymond de réaliser une étude de caractérisation des installations septiques d'avant 1981 au lac;
- c) Évaluer les installations septiques de type commercial (6 chambres et plus) au pourtour du lac;
- d) Déterminer le taux de phosphore remis disponible dans la colonne d'eau suite au brassage des sédiments engendré par les différentes activités nautiques pratiquées dans la zone littorale;
- e) Poursuivre le suivi de l'évolution de l'enrichissement du lac avec les communautés de diatomées à l'aide de MILQ.

2. Réduire les apports de phosphore au lac :

- a) S'assurer de la vidange périodique des fosses septiques sur les îles du lac Sept-Îles;
- b) Voir à la mise aux normes des installations septiques de catégorie B- du bassin versant du lac (selon la caractérisation en 2017 du Groupe Hémisphère);
- c) Demander à la Ville de faire des représentations auprès du Ministère pour que les installations septiques d'avant 1981 soient aussi soumises au Q.2, R.22;
- d) Identifier de façon concertée des solutions permettant d'améliorer les performances des installations septiques autonomes (ex. : Incitatifs financiers, mise aux normes selon le Q.2, R.22, etc.);
- e) Réduire la remise en suspension du phosphore généré par le brassage des sédiments par les embarcations motorisées;
- f) Informer et sensibiliser les résidents du lac sur les sources d'apport en phosphore et les solutions pour contrer ces dernières;

- g) Publiciser annuellement l'interdiction des fertilisants et l'épandage sur les terrains.
3. Maintenir les efforts pour minimiser l'érosion sur le bassin versant :
- Mettre en œuvre les actions retenues dans le programme de sensibilisation aux bonnes pratiques de l'APLSI en lien avec la problématique du nombre élevé d'embarcations sur le lac;
 - S'assurer de l'installation annuelle des bouées de sensibilisation « Pas de vague » sur le lac;
 - Identifier de façon concertée des solutions permettant d'améliorer les performances des bandes riveraines (ex. : Augmenter la largeur des bandes riveraines dans les secteurs où c'est possible, bonifier les bandes riveraines par l'ajout d'arbres et d'arbustes, etc.);
 - S'assurer de l'application du règlement sur la renaturation des rives de la Ville (499-12) et du règlement de zonage (chapitre 17 et 24);
 - Optimiser l'implantation des pratiques de gestion optimales des eaux de ruissellement (PGO1) lors de nouveaux développements dans le bassin versant du lac;
 - Suivre la réalisation du plan d'intervention triennal de la Ville concernant l'aménagement des fossés routiers autour du lac avec l'installation de bassins de rétention pour réguler les eaux de ruissellement et capter les sédiments;
 - Sensibiliser la Station Forestière de Duchesnay sur les problèmes d'érosion lors de leurs opérations d'exploitations forestières;
 - Informers et sensibiliser les résidents du lac sur les sources d'érosion et d'apport de sédiments.
4. Protéger les milieux humides et aquatiques du lac et de son bassin versant :
- Localiser et délimiter l'ensemble des milieux humides présents dans le bassin versant du lac Sept-Îles;
 - Poursuivre la sensibilisation sur l'importance des milieux humides et riverains pour l'ensemble des résidents et des utilisateurs du bassin versant du lac Sept-Îles (ex. : rencontres d'information, guides/dépliants, etc.);
 - Réaliser une rencontre d'information avec la Station Forestière de Duchesnay afin de les sensibiliser sur l'importance des milieux humides et riverains présents sur leur territoire.
5. Mobiliser la communauté et les différents partenaires :
- Amorcer en 2022 avec nos partenaires la constitution d'un conseil de bassin versant pour le lac Sept-Îles en collaboration avec la CAPSA;
 - Mise à jour en 2022 du « Guide du propriétaire de l'APLSI » résumant la réglementation environnementale, les bonnes attitudes à adopter et les précautions particulières à prendre au lac;
 - Diffuser le guide à tous les résidents incluant les nouveaux arrivants;
 - Prévoir des séances de formation et d'information des résidents sur divers sujets en lien avec les actions à réaliser;
 - Diffuser périodiquement l'état d'avancement des dossiers relatifs à la protection de l'environnement (ex. : Site Internet, Facebook).
- Et vous, comme résident du lac, **que pouvez-vous FAIRE pour diminuer les apports de phosphore au lac?**
- Voici cinq actions concrètes :
- Je m'assure que mon installation septique autonome ou système de traitement des eaux usées fonctionne adéquatement.
 - J'utilise des produits domestiques sans phosphate.
 - J'élimine l'épandage et l'utilisation d'engrais sur mon terrain.
 - Je prends soin de ma bande riveraine (15 mètres de profondeur est la recommandation).
 - J'évite de faire de grosses vagues avec mon embarcation et je diminue ma vitesse à 5 km/h dans les zones peu profondes.



Pierre Gourdeau

Responsable du comité de l'Environnement de l'APLSI

Comité des Communications en action...

Mme Geneviève Trépanier rédige les communiqués, envoie chaque semaine les messages et met à jour l'information sur notre site web. M. Maurice Marcotte responsable de *L'Alouette* coordonne le travail des partenaires pour nous offrir une édition nouvelle de *L'Alouette* encore cette année malgré les contraintes diverses en cette période de pandémie et M. Georges-E. Paradis s'occupe des modifications multiples nécessaires aux outils du site de l'association et de l'intranet pour répondre à la nouvelle situation créée par la pandémie.

Les moyens utilisés par le comité sont :

1. La publication de *L'Alouette* et, sur le site, du *Mini-Alouette*;
2. L'envoi de courriels aux membres;
3. Le site Web et l'intranet;
4. La section Membre du site.
5. Les médias locaux par des textes, publications ou conférences de presse concernant l'APLSI et ses activités.

Le comité considère l'ajout d'un volet Facebook plus élaboré possiblement en 2020.

Le système informatique comprend trois volets, soit une section accessible à tous, la section « Membre » accessible aux membres seulement et l'intranet accessible exclusivement aux directeurs.

Même si la section membre existe depuis plusieurs années, le printemps 2020 a vu son utilisation multipliée plusieurs fois. On peut probablement attribuer une partie de cette utilisation à la situation particulière qui habitue les gens à utiliser des nouveaux moyens plus efficaces.

Les membres ont aussi utilisé les communications électroniques pour payer leur cotisation. À la surprise des bénévoles qui prévoyaient que moins de 10% utiliseraient

ce nouveau système mis en place, on constate qu'un peu plus de 50% utilisent ce moyen pour payer leur cotisation ou autre charge.

La situation favorise aussi probablement cette très grande utilisation d'un code pour le cadenas électronique de la barrière pour la mise-à-l'eau des bateaux. Il est fortement suggéré de vérifier que tout votre dossier est en règle avec l'APLSI pour obtenir un code. Entrez dans la section membre et regardez si vous pourriez obtenir un code pour tous vos bateaux et si, pour bateau, on vous indique qu'il manque d'information, passez donc voir le gardien avec votre bateau ou, si vous avez encore des problèmes, communiquez avec le responsable.

En plus de la possibilité d'obtenir un code pour le cadenas, vous pouvez voir votre fiche de membre, des aides pour corriger les données en cas de modifications ou autre.

La possibilité de faire des réservations pour les activités, terrains de tennis et possiblement pour les activités qui résulteront des nouveaux aménagements prévus aux locaux avec l'aide financière du fonds régional de développement des communautés de Desjardins.

Le calendrier a été rendu encore plus dynamique parce qu'il permet maintenant d'avoir plus d'informations en cliquant sur les liens inscrits au calendrier. Il y a aussi la possibilité d'imprimer une version réduite du calendrier sur un format lettre ou légal. Comme beaucoup de gens utilisent un calendrier sur leur téléphone intelligent, nous avons ajouté un lien sur le calendrier qui vous permet de vous abonner au calendrier des activités qui apparaîtront automatiquement sur votre propre agenda. Ce calendrier se mettra donc à jour si un changement se produit avec une activité. C'est aussi intéressant d'avoir



LOUTIER
ST RAYMOND
Jérôme Cloutier, Propriétaire

HONDA MARINE TOHATSU (japonais) **MirroCraft** SPORTSPAL QUAI DOCKS TECHNO

653, Côte Joyeuse, ST-RAYMOND (Québec) G3L 4B2
www.cloutierstraymond.com cloutierstraymond@gmail.com
418 337-8000 418 337-9000



L'équipe de Ti-Oui
vous souhaite une belle saison estivale.

Tous les jours dès 11h

Ti-Oui
SNACK-BAR
BAR LAITIERS
SAINT-RAYMOND

sur votre agenda les activités de l'APLSI qui pourraient vous intéresser au moment de prendre un rendez-vous pour une activité. Si les membres en font la demande, on pourrait faire la même chose avec la présence du gardien.

Plusieurs personnes ont utilisé la section Environnement pour profiter de la possibilité de retrouver des informations historiques sur cette section par thème ou par mots-clés. La même chose avec page FAQ et sa recherche par

mots-clés. Des membres du comité Environnement ont fait une mise à jour de certaines pages de cette section pour tenir compte de l'évolution des dossiers.

Au cours de l'année, plusieurs courriels ont été envoyés aux membres pour les informer des activités et aussi des points d'intérêt pour la communauté. La majorité des membres ont donné leur autorisation pour recevoir les courriels de l'APLSI. Nous demandons aux membres de s'assurer que les adresses club@aplsi.com et recrutement@aplsi.com sont dans leur carnet d'adresses et de ne pas les bloquer dans leur courrier indésirable. Vous pouvez toujours vous retirer de la liste d'envoi en avisant à recrutement@aplsi.com. Nous vous demandons aussi de nous informer si vous changez votre adresse de courriel.

La fréquentation du site a dépassé le million de pages en 2019. Un regard rapide sur le début de 2020 pour les mois de mars et d'avril donne une augmentation de 245%. On peut donc imaginer que nous avons su vous fournir de l'information pertinente dans la situation.

En conclusion, merci à tous les bénévoles qui contribuent aux communications et un grand merci aux membres qui nous montrent leur appui en se servant des outils de communication que l'APLSI met à leur disposition.

Merci également à nos commanditaires qui financent en majeure partie nos activités de communication : les annonceurs dans *L'Alouette*, Déry Télécom, la Caisse Desjardins Saint-Raymond-Sainte-Catherine, le Manoir du Lac Sept-Îles et Jean-Jacques Verreault et Associés un nouveau commanditaire pour le calendrier.



L'ESTACADE
Résidence privée pour aînés.
Service de qualité supérieure

Une résidence où vous serez traité avec courtoisie, équité et compréhension, dans le respect de votre dignité, de votre autonomie et de vos besoins.

- Surveillance 24h
- Infirmière auxiliaire et préposées aux bénéficiaires 7 jours sur 7
- Système d'appel à l'aide
- Système de contrôle d'entrée
- Entretien ménager aux 2 semaines
- Préparation des repas
- Électricité, câble, téléphone inclus

N'hésitez plus, faites le choix de la tranquillité d'esprit et contactez-nous au 418 337-1555, par courriel info@residencelestacade.com ou visitez notre site www.residencelestacade.com



Les Forages Paquette inc.

RBQ : 8358-2403-55

- **Puits artésiens**
- **Pompes à eau**

Serge Paquette
propriétaire

Tél. : 418 268-3509 • Cell. : 418 283-3509

Grondines, comté de Portneuf



PROCÈS VERBAL

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

Tenue au Club nautique de l'APLSI
dimanche, 8 août 2021

1- OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE ET VÉRIFICATION DU QUORUM

Le président de l'APLSI, monsieur Serge Thibeault, déclare l'assemblée générale annuelle ouverte à 9 h 40 puisque au moins 32 membres ont signé le registre des présences, ce qui dépasse le quorum prévu aux règlements de l'APLSI.

Il indique aussi que la tenue de l'assemblée générale 2020 n'a pas pu avoir lieu comme prévu faisant suite aux règles de la santé publique au sujet de l'épidémie de la Covid-19. Toutefois, on peut retrouver tous les documents afférents à cette année d'opération sur le site Internet de l'APLSI

2- NOMINATION D'UN PRÉSIDENT ET D'UN SECRÉTAIRE D'ASSEMBLÉE

Sur proposition de Patrice Mathieu, secondé par Georges-Émile Paradis, l'assemblée désigne Serge Thibeault à titre de président d'assemblée et André Martin à titre de secrétaire. **Résolu à l'unanimité.**

3- ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

L'ordre du jour de la présente assemblée a été distribué aux membres. Il est proposé par Karine Goulet, secondée par Jacques Proulx, de l'adopter sans modifications. **Résolu à l'unanimité.**

4- ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE L'AGA DU 11 AOÛT 2019

Comme le procès-verbal de la dernière assemblée générale annuelle peut être consulté sur le site Internet et qu'il a été reproduit dans *L'Alouette 2020*, il est proposé par Pierre Gourdeau, secondé par Marcel Paré, de l'adopter sans modifications. Résolu à l'unanimité

5- RAPPORT DU BUREAU DE DIRECTION

RAPPORT DU PRÉSIDENT (préparé par Serge Thibeault)

Le président Serge Thibeault indique tout d'abord, qu'à cause de la pandémie, la majorité des activités prévues en 2020 n'ont pu être tenues. Toutefois, le Bureau de direction n'est pas demeuré inactif. Voici un résumé des principaux faits saillants.

Comme il n'y a pas eu d'assemblée générale en 2020, laquelle devait se tenir le 9 août, nous avons mis le *Rapport du Bureau de direction 2020* sur le site de l'APLSI sous l'onglet Organisation/Assemblée générale. Dans ce rapport, on peut y lire toutes les informations habituellement traitées lors de cette rencontre et y constater l'évolution des différents dossiers qui peuvent vous préoccuper. De façon tout aussi exceptionnelle, le mandat des membres du bureau de direction dont les postes venaient en élection, a été prolongé jusqu'à l'assemblée générale de 2021.

Cette année, comme depuis quelques années, les responsables des comités ont, dans les pages qui suivent, fait état de l'évolution de leurs dossiers respectifs (période d'août 2020 à juillet 2021) et des actions prévues pour le futur.

Les objectifs du Bureau de direction étaient les suivants pour l'année 2020-2021 :

- Transmettre aux plus jeunes directeurs le plaisir de travailler au sein du Bureau de direction;
- Assurer la relève dans les comités et recruter des membres qui peuvent apporter une expertise utile à l'APLSI ;
- Poursuivre notre plan d'action environnemental;
- Terminer les travaux relatifs à la rénovation du Club nautique;
- Maintenir la qualité de notre gestion.

Le Bureau de direction s'est réuni à 7 reprises lors des 12 derniers mois.

Lors de nos premières réunions, nous avons travaillé sur le document *Budget projeté et dépenses diverses de l'APLSI en 2021*, pour nous permettre de faire les choix judicieux de dépenses.

Nous avons aussi mis en place l'année précédente un *fonds de prévoyance*. Cette pratique fort utile et de plus en plus répandue, ou si ce n'est obligatoire, était rendue nécessaire dans le contexte du vieillissement de nos installations. Jacques Proulx aura certainement plus de facilité que moi à vous en expliquer tous les avantages lors de sa présentation des états financiers.

Cette année nous avons mis à jour notre planification stratégique. Cet exercice qui doit se faire à tous les cinq ans a requis une énergie importante de la part des directeurs. Nous sommes fiers de vous présenter ce document, disponible sur le site web de l'APLSI (Onglet Organisation/Assemblée générale). Vos commentaires sont les bienvenus avant l'approbation finale.

Les rencontres avec la Ville

Plusieurs rencontres ont été tenues avec les élus municipaux. Une première rencontre de deux membres de l'exécutif de l'APLSI avec la Ville a eu lieu en octobre dernier pour connaître le montant d'aide financière qui serait accordé à l'Association. La Ville s'est montrée ouverte pour la partie environnement et activités. D'autres rencontres par l'intermédiaire du comité conjoint ont eu lieu pour discuter de plusieurs sujets qui seront abordés par Pierre Gourdeau dans la section Environnement.

De plus, les sujets suivants ont été discutés :

- Facture de taxes
- Parc sur le site de l'ancienne chapelle (un montant de 40 000 \$ a été préapprouvé)
- Réintroduction de l'anguille d'Amérique
- Zone protégée de la baie Vachon
- Patrouille nautique

En terminant, j'aimerais juste mentionner que cette année pas comme les autres, due à la COVID-19, nous a demandé beaucoup d'énergie, car nous navigions constamment dans l'incertitude. Imaginez les questions, l'envoi des cotisations aux membres, la tenue de nos réunions via les nombreuses plateformes qui s'offraient à nous (Zoom, Facetime, Messenger, etc.) et l'apprentissage de ces nouvelles façons de faire pour jeunes et moins jeunes. Ensuite, ce fut au tour de l'ouverture de la barrière à bateaux, le travail de planification de cette situation qui changeait de jour en jour, les activités, les 5 à 7, la parade, les feux d'artifice et j'en passe. Donc, vous comprendrez que bien que quelques dossiers de l'automne dernier soient toujours sur la glace, on doit dire chapeau à nos directeurs.

RAPPORT DES FINANCES (préparé par Georges-Émile Paradis)

Monsieur Paradis souligne que, malgré la pandémie, la situation des finances de l'APLSI est bonne grâce aux bénévoles qui travaillent très fort pour le bien de l'APLSI, mais aussi grâce aux membres qui contribuent financièrement et aussi en temps de bénévolat. Merci à tous.

Les états financiers 2020 et les notes afférentes seront présentés par Jacques Proulx au point 6 de l'ordre du jour.

Monsieur Paradis indique en terminant que, pour l'année exceptionnelle qu'on a connue en 2020, la majorité des revenus provient de la contribution des membres par l'achat de leur carte de membre. Les revenus de la vente d'essence équivalent aux dépenses encourues pour l'achat d'essence, pour le gardiennage et pour les autres frais relatifs au poste d'essence.

RAPPORT DES IMMOBILISATIONS (préparé par Patrice Mathieu)

Liste des travaux réalisés à date.

- Entretien général des lieux (quais, terrasse, tennis, bâtiment, etc.); le jardin de démonstration a bénéficié d'une mise à niveau à l'été 2020 grâce à Geneviève Trépanier et plusieurs bénévoles ;
- Ajout d'un revêtement de plancher en aluminium sur toute la terrasse du Club (été 2020);
- Projet *Place aux Jeunes phase 1* – réalisation des infrastructures à l'hiver 2021, soit l'agrandissement de la bibliothèque par l'utilisation de l'ancien bureau de l'APLSI, la transformation de la partie non-aménagée du sous-sol en salle de repos avec mini-cuisine et l'ajout d'un nouveau local pour les archives de l'APLSI.

Travaux à venir d'ici la fin de l'année

- Parachèvement du projet de la phase 1 par l'acquisition de mobilier et de jeux intérieurs;
- Achat et pose de plusieurs caméras de surveillance à l'intérieur.

Travaux prévus à moyen terme

- Réalisation des travaux du projet *Place aux Jeunes phase 2* à l'automne 2021 et à l'hiver et au printemps 2022.

Le projet *Place aux Jeunes*

Le projet *Place aux Jeunes* a été présenté à la Caisse populaire Desjardins de Saint-Raymond –Sainte-Catherine (ci-après Desjardins) à l'automne 2020 pour la réalisation de la phase 2 du projet afin d'obtenir une aide financière additionnelle. En janvier 2021, l'APLSI a obtenu une réponse négative étant donné que les travaux de la phase 1 n'avaient pas pu être commencés dû à la pandémie. Une nouvelle demande d'aide financière sera transmise à Desjardins cet automne considérant que les travaux sont maintenant réalisés. Nous sommes très optimistes cette fois de recevoir une nouvelle contribution financière de Desjardins pour cette 2^e phase des travaux.

Voici, en rappel, la description des étapes du projet :

1. Aménager le rez-de-jardin (sous-sol du club) et le doter des équipements de jeux intérieurs suivants :

Ping-pong, baby-foot, mississippi, mur d'escalade pour les petits, tables de bricolage, jeux de société, jeux vidéo, écran pour la projection de films. Un salon de repos pour les adultes avec espace café est également prévu. L'agrandissement de la bibliothèque et la relocalisation du bureau administratif de l'APLSI font aussi partie du projet. Les infrastructures de base sont complétées et des achats de jeux et de mobilier sont en cours actuellement.

Le dessous de la terrasse sera aménagé avec des moustiquaires. Ce nouvel espace permettra d'agrandir l'espace intérieur durant la période estivale. On y déplacera certains équipements intérieurs, tels que la table ping-pong et le jeu de poche. Cet espace sera aussi utilisé en hiver pour chausser les patins. Un jeu de shuffleboard sera tracé sur la dalle de béton à construire et un rangement sera aménagé à l'extrémité sous la galerie pour entreposer des équipements

2. Aménager sur le terrain des jeux extérieurs :

En plus de nos deux terrains de tennis existants, un panier de basketball sur base de béton, un jeu de volleyball sur sable et un jeu de pétanque seront ajoutés. Actuellement, nous savons que la Ville prépare un projet de parc pour enfants sur l'ancien terrain de la chapelle. Notre projet sera donc arrimé avec celui de la Ville pour compléter ces infrastructures de jeux.

3. Surveillance des lieux :

Afin de permettre une surveillance de nos installations, l'APLSI prévoit l'installation de plusieurs caméras de surveillance à l'intérieur et à l'extérieur du Club.

Encore une fois, nous remercions nos bénévoles habituels. Si vous avez des aptitudes au bricolage, nous recherchons toujours des membres qui ont envie de contribuer à l'amélioration de leur Club.

RAPPORT DU RECRUTEMENT (préparé par Céline Doré)

Le bilan du recrutement au 15 juillet 2021 est de 430 membres soit un chiffre légèrement supérieur à celui de l'an dernier (417). Un montant de 64 500 \$ moins les taxes constitue les revenus de cotisation de l'Association des Propriétaires du Lac Sept-Îles. Ces revenus servent à gérer les dépenses concernant l'entretien et le chauffage de la bâtisse ainsi que celles des activités de tous les comités qui ne s'autofinancent pas nécessairement.

Des 430 membres, 222 ont payé par la poste, 64 ont payé au Club et 144 ont payé par Interac. 341 membres sont des résidents permanents ou saisonniers, 37 sont de nouveaux membres, 33 sont propriétaires de condo, 6 sont propriétaires de terrain et 13 sont des locataires.

Fonds d'immobilisation

En 2021, les dons au fonds d'immobilisation totalisent 3 490 \$ moins les taxes. Les projets d'immobilisation vous ont été expliqués par le responsable de la gestion des installations. Merci aux généreux donateurs.

Fonds d'ensemencement

En 2021, les dons au fonds d'ensemencement totalisent 2 865 \$ moins les taxes. Il est important d'aviser nos pêcheurs que l'achat de truites va en fonction des disponibilités du fonds. Les détails de cette activité apparaissent plus loin dans le rapport.

Fonds des feux d'artifice

Les dons au fonds servant à financer l'activité des feux d'artifice lors de la parade des bateaux totalisent 2 380 \$ moins les taxes. Merci aux donateurs.

Les courriels

N'oubliez pas que pour recevoir les courriels de l'APLSI, lesquels vous informent des activités du Club, vous devez donner votre consentement sur votre fiche d'inscription. N'hésitez pas à cocher le oui pour continuer à les recevoir. Si vous désirez en tout temps être exclus, vous pouvez le faire en envoyant un courriel à recrutement@aplsi.com.

RAPPORT DU COMITÉ ENVIRONNEMENT (préparé par Pierre Gourdeau)

À titre de responsable du comité d'Environnement, je tiens d'abord à remercier les membres du comité pour leur implication au cours de l'année 2020-2021 : Claire Lessard, Georges-Émile Paradis, Marcel Paré, Luc Proulx et Marc Rondeau. Voici un résumé des actions réalisées en 2020-2021 :

Comité conjoint avec la Ville

Deux (2) rencontres de travail ont eu lieu. Les travaux ont été ralentis par la pandémie.

Prévention du myriophylle à épi

Le projet de partenariat accepté par la Ville, la CAPSA et l'APLSI au printemps 2019 s'est poursuivi en 2020-2021. La mise en oeuvre du plan d'action, malgré un ralentissement en raison de la pandémie de la Covid-19, s'est poursuivie. Des actions de concertation/mobilisation et de sensibilisation, la mise en place de bonnes pratiques de prévention et détection ont été réalisées en 2020. En août, la brigade de détection composée de bénévoles a poursuivi ses activités. Le 24 mars 2021, la proposition de l'APLSI pour la gestion des accès au lac pour prévenir l'introduction du myriophylle à épi a été déposée au comité conjoint. Un suivi est attendu à l'automne 2021 pour une mise en place en 2022, nous l'espérons.

Projet de lotissement de la baie Vachon

Le dossier est toujours en cours. Le premier terrain est en vente. Concernant le quai, la Ville a présenté aux représentants de l'APLSI sa proposition. Après quelques modifications, le projet de quai a été accepté avec huit emplacements. Quant à la zone humide de la baie Vachon, la Ville a donné à la CAPSA en avril 2021 le mandat d'évaluer la zone humide afin d'enclencher la demande au ministère de l'Environnement pour déclarer cette zone « réserve naturelle ». Le processus suit son cours.

Projet des anguilles

À la demande de la Ville, l'APLSI a soutenu celle-ci pour organiser une rencontre d'information aux résidents du lac en mai 2021. L'objectif de la rencontre concernait le projet de la Nation Huronne-Wendat de faciliter la venue des anguilles d'Amérique au lac Sept-Îles en installant une échelle de montaison au niveau du barrage du lac. Un sondage pour connaître l'acceptabilité sociale doit être tenu par la Ville à l'été 2021.

Mise aux normes des installations septiques au lac Sept-Îles

La Ville poursuit son suivi concernant les installations déficientes (cotes C et B-). Un suivi sera fait avec le comité conjoint à l'automne.

Vidange des fosses septiques sur les îles

Le dossier est toujours d'actualité. Aucun entrepreneur ne s'est montré intéressé à soumissionner pour faire la vidange d'été des fosses septiques sur les îles. Une nouvelle rencontre avec la Ville et les représentants des propriétaires des îles doit avoir lieu à l'été 2021 avec un représentant de l'APLSI. Le comité de l'Environnement suit le dossier.

Patrouille nautique sur le lac Sept-Îles et le lac Sergent

La Ville de Saint-Raymond a conclu une entente pour un projet pilote d'un an avec la Ville de Lac-Sergent pour instaurer une brigade nautique municipale sur les deux lacs. La brigade a débuté ses activités en juin 2021 et va poursuivre ses activités tout l'été 2021. L'APLSI collabore dans ce projet en donnant l'accès au lac via sa descente à bateaux.

Comité de l'Environnement de l'APLSI

La planification stratégique a été déposée au Bureau de direction de l'APLSI par le comité de l'Environnement en 2020. Celle-ci a été adoptée au printemps 2021. La mission de contribuer à la préservation de la qualité du milieu naturel du bassin versant du lac Sept-Îles dans une perspective de développement durable est reconduite. La planification compte neuf (9) objectifs. Ces objectifs sont présentés dans le document qui sera déposé au point 9 de la présente assemblée générale annuelle.

Projet d'étude des diatomées

Dans le cadre du *Programme de soutien régional aux enjeux de l'eau (PSREE)* du ministère de l'Environnement et lutte contre les changements climatiques du Québec, le projet d'étude des diatomées pour un bilan de santé du lac a débuté par la prise d'une carotte de sédiment dans la fosse du lac à l'automne 2020. Réalisée en collaboration avec la firme CIMA+, l'étude permettra de statuer sur une nouvelle Diagnose du lac –la dernière remontant à 2008 – et de relancer un nouveau plan d'action pour protéger notre lac. Le rapport préliminaire a été présenté au Bureau de direction le 16 juin 2021 et le plan d'action est prévu pour octobre 2021. Nous venons de recevoir les résultats préliminaires de cette étude. Bonne nouvelle, les efforts faits depuis plusieurs années ont permis des progrès, mais mauvaise nouvelle, le phosphore est toujours présent dans les eaux du lac.

Augmentation croissante des embarcations motorisées sur le lac

Le plan d'action pour la cohabitation des usagers au lac Sept-Îles a été élaboré en 2020. Il a été accepté par le Bureau de direction de l'APLSI le 8 septembre 2020. Depuis, la mise en oeuvre est en cours : le code de sécurité et de courtoisie a été élaboré et diffusé auprès des membres. La carte nautique a aussi été distribuée avec l'aide d'un dépliant incluant les mesures de sensibilisation aux bonnes pratiques de sécurité et du « vivre ensemble ». Des capsules vidéo sont en préparation. La brigade nautique de la Sûreté du Québec a été rencontrée.

Organisation de l'Aquafête au lac Sept-Îles en 2020 et 2021

En raison de la Covid-19, pour la deuxième année consécutive, l'Aquafête ne pourra pas avoir lieu en 2021. L'activité est reportée en 2022.

Suivi de l'état du lac

Les mesures de la transparence de l'eau, de la température et du taux d'oxygène sont reprises en 2021.

Autres activités poursuivies

Messages de sensibilisation : ces messages mensuels apparaissent sur la pancarte en face du Manoir et sont également diffusés sur le site web sous le message du président et sur la page environnement et, enfin, installation (mai) et désinstallation (septembre) des bouées d'information « Pas de vagues » (25) dans les zones sensibles du lac.

En terminant, j'invite tous les membres intéressés par le volet environnement à se joindre au comité s'ils le désirent. L'environnement demeure un enjeu majeur pour notre lac et la valeur de nos propriétés. Les idées de tous sont les bienvenues.

COMITÉ DES ACTIVITÉE ET SERVICES (préparé par Claire Lessard)

Évidemment, à cause des mesures sanitaires dues à la pandémie, la majorité des activités prévues n'ont pas eu lieu. Il en est ainsi des 5 à 7, de la soirée des dames, de l'Aquafête, du souper des bénévoles, de Lac Sept-Îles en fête, des randonnées en motoneige ou en raquette et des activités physiques avec Nadine Gauthier. Toujours à cause de la pandémie, la location du Club a été suspendue de même que le club de tricot.

Toutefois, la parade de bateaux a été maintenue le 25 juillet 2020. Elle fut agrémentée d'un spectacle de Stéphanie Bédard : nouveauté pour l'APLSI, ce spectacle sur l'eau au cours duquel Stéphanie Bédard a interprété les succès pour lesquels les membres avaient votés et plusieurs autres. La météo était à son mieux et les participants tellement heureux d'avoir accès à cette activité en temps de confinement. Un succès sur toute la ligne. Merci aux bénévoles qui ont participé aux installations. Un défi flottant.

À l'hiver, la patinoire offrait un environnement sécuritaire pour les utilisateurs. Bien que son entretien ne relève pas de l'APLSI, il est difficile de passer sous silence le fait que ce fut le seul lieu d'activités cet hiver. Ce fut même une année record en termes de fréquentation et de durée. En effet, jamais depuis ses débuts, il n'avait été possible de conserver la glace jusqu'à la mi-mars. Le patin, le fat bike, le jogging et la marche ont complété l'offre de service rendue possible grâce à, principalement Éric Lessard, Mario Moisan, Denis Cayer, Bernard Perron et Patrice Mathieu. Un immense merci à vous. Merci également à la Ville de Saint-Raymond pour le déneigement et la toilette extérieure. Des pistes de ski de fond, une gracieuseté de Guillaume Plamondon, ont également fait leur apparition sur le lac et ont été très populaires.

En conclusion, nous espérons que la prochaine année permettra aux bénévoles du comité des activités de remettre en place une programmation qui saura faire plaisir aux membres tout en rétablissant les liens qui unissent les membres de notre communauté.

COMITÉ DES COMMUNICATIONS (préparé par Georges-Émile Paradis)

Les moyens utilisés par le comité sont :

- La publication de *L'Alouette* (en 2020, le *Mini-Alouette* n'a pas été publié);
- L'envoi de courriels aux membres;
- Le site Web, Facebook et l'intranet;
- La section « Membre » du site.
- Les médias locaux par des textes, publications ou conférences de presse concernant l'APLSI et ses activités.

Le comité est heureux de l'ajout du volet Facebook en 2020 qui donne une dimension intéressante à ses moyens de communication.

Geneviève Trépanier rédige les communiqués, envoie chaque semaine les messages et met à jour l'information sur notre site web. Maurice Marcotte est responsable de *L'Alouette*. Karine Goulet, aidée de Maude Lajeunesse, s'occupe de la page Facebook de l'Association et Georges-E. Paradis s'occupe des modifications multiples nécessaires aux outils du site de l'Association et de l'intranet.

Le système informatique comprend trois volets, soit une section accessible à tous, la section « Membre » accessible aux membres seulement et l'intranet accessible exclusivement aux directeurs. Même si la section « Membre » existe depuis plusieurs années, son utilisation s'est décuplée de façon remarquable depuis le printemps 2020. Les membres peuvent l'utiliser pour payer leur cotisation, y corriger les informations qui les concernent, effectuer des réservations pour le terrain de tennis et pour les autres activités offertes.

La section « Membre » permet aussi d'obtenir le code du cadenas de la rampe de mise à l'eau pour mettre à l'eau ou sortir une embarcation. Il est fortement suggéré de vérifier que tout votre dossier est en règle avec l'APLSI avant de demander un code. Entrez dans la section « Membre » et regardez si vous pourriez obtenir un code pour tous vos bateaux. Si, pour un bateau, on vous indique qu'il manque d'informations, passez donc voir le gardien avec votre bateau ou, si vous avez encore des problèmes, communiquez avec le responsable à info@aplsi.com.

Au cours de l'année, plusieurs courriels ont été envoyés aux membres pour les informer de la situation changeante avec les activités ainsi que des points d'intérêt pour la communauté. La majorité des membres ont donné leur autorisation pour recevoir les courriels de l'APLSI. Nous demandons aux membres de s'assurer que les adresses club@aplsi.com et recrutement@aplsi.com sont dans leur carnet d'adresses et de ne pas les bloquer dans leur courrier indésirable. Vous pouvez toujours vous retirer de la liste d'envoi en avisant à recrutement@aplsi.com. Nous vous demandons aussi de nous informer si vous changez votre adresse de courriel.

En conclusion, merci à tous les bénévoles qui contribuent aux communications et un grand merci aux membres qui nous montrent leur appui en se servant des outils de communication que l'APLSI met à leur disposition. Merci également à nos commanditaires qui financent en majeure partie nos activités de communication : les annonceurs dans *L'Alouette*, Déry Télécom, la Caisse Desjardins Saint-Raymond-Sainte-Catherine et Jean-Jacques Verreault et Associés.

COMITÉ DE LA BIBLIOTHÈQUE (préparé par Claudette Genois)

Le confinement dû à la pandémie COVID-19 a obligé le comité à interrompre ses activités habituelles au cours de la dernière année. Les bénévoles ont cependant profité de cette interruption de service pour procéder à un agrandissement et à un réaménagement de la bibliothèque. En plus des heures de bénévolat consacrées aux travaux d'agrandissement par l'équipe de Patrice Mathieu, plus de 180 heures ont été nécessaires au réaménagement par les membres du comité de la bibliothèque, leurs conjoints et quelques amis du groupe. Davantage de choix, livres de référence à consulter sur place, coin lecture, espace familial, etc. Tout pour assurer le meilleur service possible aux abonnés. Nous sommes toujours très motivées à promouvoir la lecture, notre mission. Pour cette raison en 2021, l'abonnement familial sera gratuit pour une relance postpandémie et graduellement les activités reprendront.

La bibliothèque

Ouverte le samedi matin, de 10 h à 12 h (midi) depuis le 26 juin dernier et ce, jusqu'au 4 septembre. Nous reprendrons l'ouverture de la bibliothèque un mardi par mois à l'automne prochain.

La Foire du livre usagé

La Foire du livre usagé prévue en juin ayant été reportée, ce sera les 4 et 5 septembre prochains que nous tiendrons la foire annuelle. Nous soulignerons sa 20e édition. Notre partenariat avec le SOS Accueil de Saint-Raymond et les dons de particuliers assurent un succès grandissant d'année en année et spécialement en ce 20e anniversaire!

Le Club de lecture

À la grande déception des participantes, aucune rencontre du Club de lecture n'a eu lieu à cause de la pandémie. Avec ses quinze membres inscrits, la reprise de l'activité est vivement espérée pour l'automne.

Autofinancement

Malgré la fermeture du service, la situation financière est bonne. Le contenu de la petite caisse s'élève à 1 016,12 \$. La générosité de donateurs par des dons de livres ou en argent nous permet de poursuivre l'achat de livres récemment parus. Merci et continuez à être généreux! Comme prévu à la *Planification stratégique 2021-2026*, le comité a également procédé à l'inventaire de la bibliothèque et l'estime à une valeur de près de 80 000 \$.

Soyez les bienvenus à VOTRE bibliothèque!

COMITÉ ENSEMENCEMENT (préparé par Marcel Paré)

L'année 2021, c'est le 30^e anniversaire de la création du Fonds de l'ensemencement. Pour souligner l'évènement un concours a été lancé le 1^{er} juin dernier. Des prix seront offerts aux pêcheurs qui auront pris les plus grosses truites à la fin de la saison de pêche.

Le 29 mai, grâce au Fonds, 770 truites ont été mises à l'eau. À ces truites s'ajoutent 10 grosses truites marquées d'un « TAG », achetées par l'APLSI afin de bonifier l'ensemencement pour cet anniversaire. Le défi de les sortir de notre grand lac est maintenant à relever.

Les frais reliés à l'ensemencement sont payés annuellement à même le fonds dédié qui doit s'autofinancer. Il ne faut pas l'oublier! C'est une contribution volontaire et nous remercions les donateurs. Toutefois, il faut rester vigilants et généreux! Car tout en notant une augmentation du nombre de pêcheurs, nous constatons que le montant des dons reste le même. Si on veut que l'activité de pêche sportive reste intéressante, en termes de nombre et de grosseur de poissons ensemencés, il faut continuer de contribuer généreusement au fonds.

À titre de responsable, je dois également veiller à ce que les conditions émises par le ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs soient respectées afin de conserver le permis d'ensemencer de la truite arc-en-ciel. Nous sommes ouverts à toutes vos suggestions et recueillons vos dons afin de poursuivre l'ensemencement pour votre plus grand plaisir!

Conclusion du rapport du bureau de direction

En conclusion, le bureau de direction de l'APLSI remercie grandement les personnes qui se sont impliquées comme bénévoles au cours de l'année 2019-2020 et encourage les membres à se joindre à cette belle équipe avec laquelle il est si agréable de travailler.

6- RAPPORT ET ACCEPTATION DES ÉTATS FINANCIERS 2020 ET NOMINATION DU PRÉPARATEUR DES ÉTATS FINANCIERS POUR L'ANNÉE EN COURS

Jacques Proulx précise qu'il a préparé les états financiers avec l'aide bénévole Marie-Claude Boucher, comptable, selon les règles prescrites, ce qui satisfait aux exigences de la Loi, sans qu'il ne soit nécessaire d'avoir recours à un comité de surveillance. Il ajoute que comme il n'y a pas eu d'assemblée générale en 2020, les états financiers 2019 peuvent être consultés sur le site Internet de l'APLSI.

Jacques Proulx expose alors les grandes lignes des états financiers se terminant au 31 décembre 2020 :

- Le bilan du fonds d'administration générale de l'année 2020 montre des revenus de 146 436 \$ et des charges de 119 167 \$ pour un excédent des revenus sur les dépenses de 27 269 \$.
- Le fonds d'ensemencement pour sa part montre des revenus de 2 860 \$ et des charges de 2 000 \$ pour un excédent de 860 \$.
- Le fonds d'immobilisations montre des revenus de 2 372\$ et des charges équivalentes.
- Le nouveau fonds des feux d'artifice montre des revenus de 2 892 \$ et des charges de 2 500 \$ pour un excédent de 392 \$.

Les principaux postes budgétaires sont :

- Produits pétroliers : revenus (63 232 \$), dépenses (50 184 \$) pour un profit net de 13 048 \$;
- Activités sociales : revenus (2 643 \$), dépenses (4 997 \$) pour une charge nette de 2 354 \$;
- Cotisations des membres : revenus de 52 412 \$;
- Dépenses de gardiennage du Club : 15 411 \$.

Les actifs nets de l'Association, comprenant les immobilisations, passent de 719 265 \$ qu'ils étaient en 2019 à 742 363 \$ en 2020.

Sur proposition de Marius Saint-Pierre, appuyé par Patrice Mathieu, l'Assemblée adopte les États financiers 2020 de l'APLSI et désigne Jacques Proulx à titre de préparateur des états financiers pour l'année en cours. **Résolu à l'unanimité.**

7- RAPPORT DU COMITÉ DE SURVEILLANCE; NOMINATION DES MEMBRES DU COMITÉ POUR L'ANNÉE EN COURS

Madame Marie-Claude Bélanger a procédé à l'examen des états financiers pour l'année terminée le 31 décembre 2020. Elle y a constaté que tout était conforme à la bonne administration des différents comités. Elle conclut qu'à son avis l'Association des Propriétaires du Lac Sept-Îles possède une saine gestion financière.

Elle se montre volontaire pour continuer à jouer le même rôle pour la prochaine année. Le président sollicite alors les bénévoles qui voudraient se joindre à Marie-Claude Bélanger.

8- QUITTANCE DES DIRECTEURS POUR LES GESTES POSÉS

Antoine Lacoursière, appuyée par Reine Cayer, propose que quittance soit votée quant aux gestes posés par les directeurs pour l'année 2020 et 2021. **Résolu à l'unanimité.**

9- APPROBATION DE MODIFICATIONS ET D'AMENDEMENTS AUX RÈGLEMENTS ET DÉPÔT D'AUTRES DOCUMENTS DE L'APLSI

9.1 Approbation des modifications et d'amendements aux règlements

En introduction à cet item à l'ordre du jour, le président suggère que les modifications aux règlements soient adoptées en bloc après l'exposé des changements proposés et la discussion de chacun d'entre eux. Cette procédure est acceptée par l'assemblée.

a. MODIFICATIONS AUX RÈGLEMENTS GÉNÉRAUX

Article 14, Tenue de l'AGA

Explications : la pandémie que nous venons de connaître a d'abord forcé l'annulation de l'assemblée annuelle 2020 et la proposition de modalités différentes en cas de situation semblable. Ainsi, il est proposé d'ajouter à cet article les phrases suivantes : « *La tenue de l'AGA peut être reportée en cas de situation exceptionnelle. L'AGA peut également se tenir en mode de visioconférence* ».

Aucune discussion sur cet amendement.

Article 7, Précisions sur les membres actifs

Explications : Le développement domiciliaire récent a amené le Bureau de direction à apporter des précisions au sujet de la notion de membres, car de plus en plus de résidences sont construites en dehors de la zone riveraine du lac. La proposition est basée sur le règlement de zonage de la Ville de Saint-Raymond en précisant que le territoire couvert se limite aux propriétaires de terrain de chaque côté de la route de ceinture du lac Sept-Îles et de la route de ceinture du lac des Aulnaies. De plus, la proposition confie à la discrétion du Bureau de direction le soin de reconnaître un membre qui est en dehors de cette zone, ce qui était le cas historiquement pour un petit nombre de demandes depuis plusieurs années, en particulier pour des bénévoles très actifs.

Le paragraphe qui ajoute ces précisions est donc le suivant : Le territoire immédiat du lac Sept-Îles fait référence aux zones RR-3, RR-4, REC-6, REC-7, REC-8, REC-9 et C-1 du règlement de zonage de la Ville de Saint-Raymond. De plus, le bureau de direction a le pouvoir discrétionnaire d'accepter comme membres, sur la base d'une décision renouvelable annuellement, les propriétaires de résidences situées dans le rang Notre-Dame, le rang Gosford et le chemin du lac Sept-Îles sud et ce, dans leur partie la plus rapprochée du lac Sept-Îles.

Commentaires et discussion sur cet amendement :

- Plusieurs membres s'interrogent sur la nécessité d'étendre la notion de membres à des propriétaires dont la résidence n'est pas située de chaque côté de la route de ceinture. Déjà, on note que de plus en plus de résidences sont construites du côté non riverain de la route et que cela va augmenter entre autres le nombre de bateaux sur le lac puisqu'ils auront accès à la descente à bateaux. Cela est encore plus vrai si on étend la notion de membres à ceux qui ne résident pas le long de la route de ceinture.
- Faisant suite à ces commentaires, le président convient que la proposition devra être retravaillée par le prochain Bureau de direction pour être présentée pour approbation à la prochaine Assemblée générale.

b. MODIFICATIONS AU RÈGLEMENT DE LA DESCENTE À BATEAUX

Explications : deux ajouts sont proposés à ce règlement afin de préciser les responsabilités des utilisateurs dans la prévention des plantes envahissantes, en particulier le myriophylle à épi. Ces deux ajouts sont les suivants :

- Au préambule du règlement, la phrase suivante est ajoutée : *et que seules les embarcations non contaminées par des espèces exotiques envahissantes, dont le myriophylle à épi, puissent y être admises.*
- À l'article 7, qui traite de la procédure à suivre en dehors des heures d'ouverture officielles du Club nautique est ajouté le paragraphe suivant : *Tout utilisateur a le devoir de collaborer aux efforts visant à prévenir l'introduction des espèces envahissantes dont le myriophylle à épi en inspectant et en nettoyant son embarcation et sa remorque avant la mise à l'eau tel que recommandé dans le « Guide de prévention du myriophylle à épi ». À l'article 13 qui traite des embarcations non motorisées, la phrase suivante est ajoutée : La personne devra s'assurer également que son embarcation est exempte d'espèces envahissantes dont le myriophylle à épi et respecter les mesures de prévention du « Guide de prévention du myriophylle à épi ».*

Commentaires et discussion sur cet amendement :

- Quelques membres s'interrogent sur ce qu'est devenu le projet d'installer sur le terrain du Club nautique une station de lavage pour les bateaux et leur remorque comme il avait été discuté lors de la dernière Assemblée générale.
- Le directeur responsable du comité Environnement indique que des renseignements pris en cours d'année laissent penser qu'il en coûterait environ 50 000 \$ pour doter le Club nautique d'une telle installation. Par contre, les discussions à ce sujet ont été poursuivies au sein du Comité conjoint avec la Ville. La Ville a aussi reçu des propositions de la Table de concertation régionale pour la prévention du myriophylle à épi. Celle-ci propose qu'une vignette soit émise par la Ville avant de permettre la mise à l'eau de toute embarcation. Cette vignette garantirait que cette embarcation a été soumise au processus de lavage selon les normes. Le directeur précise aussi que le comité Environnement continue ses travaux sur ce sujet notamment pour les embarcations non motorisées et pour les hydravions.

c. MODIFICATION AU RÈGLEMENT DU SERVICE D'ESSENCE

Explications : Auparavant, le code d'éthique était intégré au règlement du service d'essence. Comme le code d'éthique concerne tous les utilisateurs de notre plan d'eau, le Bureau de direction a décidé d'en faire un document séparé. Ainsi l'article 1 du règlement du service d'essence se lit maintenant comme suit : Le service d'essence est réservé aux utilisateurs qui s'engagent à respecter le présent règlement.

Aucune discussion sur cet amendement.

Approbation des modifications et d'amendements aux règlements

Sur proposition de Marius Saint-Pierre, secondé par Marcel Paré, l'Assemblée générale accepte les modifications proposées à l'article 14 des Règlements généraux, au Règlement sur la descente à bateaux et au Règlement sur le service d'essence. Elle sursoit à l'approbation de la modification proposée à l'article 7 des Règlements généraux jusqu'à l'étude d'une nouvelle proposition lors d'une prochaine Assemblée générale. Résolu à l'unanimité

9.2- Dépôt de documents de l'APLSI

Le président dépose deux documents préparés par le Bureau de direction au cours de la dernière année. Il précise que ces documents peuvent aussi être consultés sur le site Internet de l'APLSI.

a. Code d'éthique

Le Code d'éthique pour la protection du lac Sept-Îles a été mis à jour et amélioré. Il traite en particulier de sécurité et de courtoisie pour les utilisateurs du plan d'eau.

b. Planification stratégique 2021-2026

Ce document, qui doit être mis à jour à tous les cinq ans, présente la mission, les valeurs les objectifs, les stratégies et les moyens mis en place par l'APLSI pour remplir sa mission.

10- QUESTIONS, COMMENTAIRES ET SUGGESTIONS

Présence d'un groupe de bernaches au lac Sept-Îles

- Une participante à l'Assemblée se demande quoi faire pour éviter que le groupe de bernaches ne vienne « enrichir » les terrains riverains.
- Un participant indique qu'il n'y a pas de solution miracle, mais dès que les petits seront en mesure de voler, le groupe de bernaches s'envoleront pour d'autres cieus, ce qui devrait se faire assez rapidement.

Le projet de favoriser la montée d'anguilles au lac Sept-Îles

- Un participant demande où en est rendu le projet de faciliter le retour des anguilles dans les eaux du lac et si l'APLSI est d'accord avec ce projet.
- Le président de l'APLSI indique d'abord que l'Association n'a pas à prendre position sur ce projet. Il s'agit d'une demande adressée par la Nation huronne-wendat à la Ville de Saint-Raymond qui est propriétaire du barrage sur lequel la Nation huronne-wendat veut installer une échelle permettant aux anguilles de franchir le barrage. Toutefois, la Ville veut consulter par sondage la population concernée du lac Sept-Îles à ce sujet avant de prendre sa décision. La seule collaboration de l'APLSI est de fournir la liste des adresses Internet de ses membres afin que la Ville puisse réaliser le sondage qu'elle souhaite.

Atroupement dérangeant d'embarcations dans la baie du Camp de Portneuf

- Une participante se demande ce que peut faire l'APLSI pour éviter ce genre d'atroupement qui nuit à la quiétude des riverains, compromet la santé du lac, car il s'agit de hauts fonds, et menace la sécurité des usagers du Camp Portneuf.
- Un membre du Bureau de direction indique que le code d'éthique recommande d'éviter l'ancrage à moins de 100 mètres des rives face à une résidence et de ne pas déverser de déchets organiques dans le lac. Il recommande de plus d'ajuster l'intensité des systèmes de son de l'embarcation pour ne pas nuire à la quiétude des riverains. Mais l'adhésion à ce code d'éthique demeure volontaire et ne comporte aucune obligation légale.

11- NOMINATION D'UN PRÉSIDENT ET D'UN SECRÉTAIRE D'ÉLECTION

Marcel Paré, secondé par Marius Saint-Pierre propose Gilles Hardy, à titre de président d'élection et André Martin à titre de secrétaire d'élection.
Résolu à l'unanimité.

12- ÉLECTION DES ADMINISTRATEURS

Gilles Hardy indique que ce sont les postes pairs qui cette année sont en élection. Le résultat des élections est le suivant :

Siège	Candidat	Proposeur	Secondeur	Accepte	Refuse	Élu(e)
2	Mathieu Ko	Jacques Proulx	Georges Paradis	X		X
4	Marius Saint-Pierre	Marcel Goulet	André Julien	X		X
6	Guillaume Plamondon	Amélie Verreault	Marcel Paré	X	X	
	Guillaume Bouquet	Claire Brochu	Marius Saint-Pierre	X		X
8	Élise Chapuy-Paulé	Georges Paradis	Patrice Mathieu	X		X
10	Claudette Genois	Henriette Cayer	Marcel Goulet	X		X
12	Marie-Claude Bélanger	Marius Saint-Pierre	Marcel Paré	X		X

13- CLÔTURE DE L'ASSEMBLÉE

Sur proposition de Jacques Proulx, secondé par Henriette Cayer, l'assemblée générale 2021 est déclarée close.

André Martin

Secrétaire de l'Assemblée générale 2021



YANHAM

CONSTRUCTION

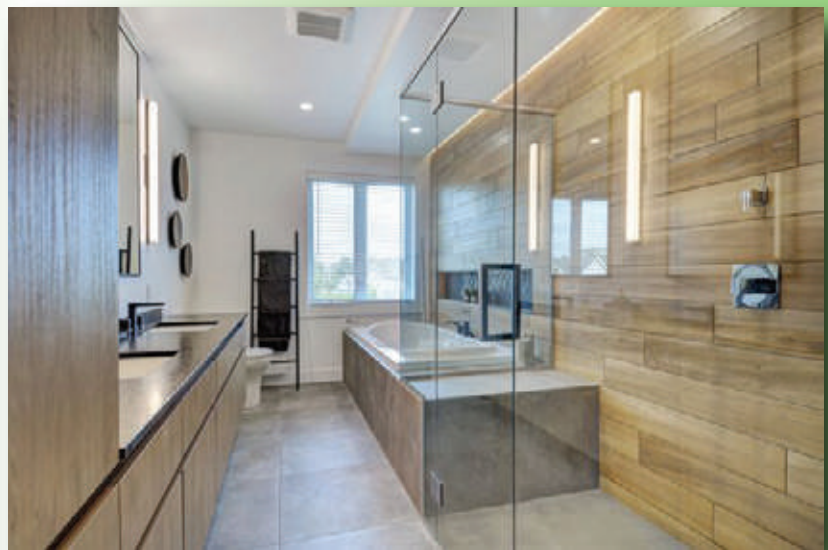
ENTREPRENEUR GÉNÉRAL, RÉSIDENTIEL, COMMERCIAL
CONSTRUCTION NEUVE ET RÉNOVATION



***Notre objectif premier :
votre satisfaction!***

***Soucieux du travail bien fait,
nous sommes en mesure
de réaliser tous vos travaux,
peu importe leur ampleur.
Que ce soit pour un projet
de rénovation ou
une construction neuve,***

***Construction Yanham est
l'équipe qu'il vous faut!***



418 554-9797

www.yanhamconstruction.com
info@yanhamconstruction.com

RBQ : 5676-3840-01

Le plus important chez nous, c'est vous !



VERMONT  CASTINGS™



HEAT & GLO.



HARMAN®
BUILT TO A STANDARD, NOT A PRICE



SimpliFire®
Fire Made Simple



QUADRA-FIRE®
RIEN NE BRÛLE COMME UN QUAD

marquis
COLLECTION by Kingsman

supreme

hearthstone

PACIFIC
ENERGY

JØTUL

morso

nectre

J. A. ROBY



KAMADOJOE®



SABER



endo
MANUFACTURE



weber

POÊLES & FOYERS
PORTNEUF INC.

Batteries Expert.

Pour plus d'information : 418 873-1404
demande@poelefoyerportneuf.com
www.poelefoyerportneuf.com
241, rue Dupont, Pont-Rouge

Heures d'ouverture :
8h30 à 17h00
(lundi au mercredi)
8h30 à 18h00
(jeudi et vendredi)